

1989
M
11

MUSEE
DAUPHINOIS



~~Murielle Olivier~~

~~Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques~~

~~2ème promotion~~

~~Options Bibliothèques Publiques~~

Université des Sciences Politiques de Grenoble
Diplôme d'études Supérieures Spécialisées

Direction de projets Culturels

**Les nouvelles formes de mise en valeur
du patrimoine régional**

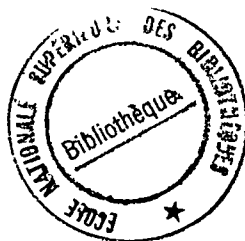
mémoire de DESS

~~Superviseuse~~ mémoire : Sylvie Aubenas

~~Responsables~~ de stage : Isabelle Lazier, Jean Guibal

Septembre 1989

I N T R O D U C T I O N



"De tous temps l'homme a eu le souci de conserver son patrimoine intellectuel. Mais en même temps que ce besoin de mettre à l'abri du temps ce patrimoine, il a eu également la volonté de diffuser son savoir patiemment accumulé.

Pour satisfaire cette double nécessité, l'homme a eu recours aux supports et matériaux les plus divers. Mais souvent ces matériaux ne satisfaisaient pleinement que l'une des fonctions, soit la conservation, soit la diffusion (...) Le support photographique, il y a déjà un peu plus d'un siècle a permis pour la première fois un enregistrement en réduction de l'information et a été aussi le premier support dense.

Le support magnétique, sous ses diverses formes, bande, disque, carte... a, dans la panoplie des moyens de stockage de l'information, apporté ses qualités de réinscriptibilité et de densité (...) Ce support a été celui qui a permis de faire face à l'explosion de l'information. Les banques de données, dont le volume se chiffre en dizaine de milliards de caractères, sont là pour illustrer l'importance de ces supports d'archivage des données.

Mais ces dernières années ont été marquées dans le domaine du stockage et de l'archivage de l'information, par l'apparition d'un nouveau support révolutionnaire : les mémoires optiques.

Avec ces supports, dans leurs diverses variétés, vidéodisque, disque optique, compact disque, on dispose de moyens d'archivage de très grandes capacités, de moyens de diffusion peu coûteux, et de techniques de recherche élaborées pour retrouver l'information pertinente. L'archivage à son tour est devenu électronique avec toutes les promesses contenues dans ce mot". (1)

1989

M

11

L'homme a su inventer différents supports pour conserver et diffuser son patrimoine intellectuel : la pierre, le papyrus, la tablette de cire, le papier, la photographie, les supports magnétiques et aujourd'hui les mémoires optiques entraînent, chacun à leur époque, un bouleversement radical dans les modes de mise en valeur du patrimoine.

Quelle est la mutation aujourd'hui opérée par l'informatique, les mémoires optiques, quel est le rôle des nouvelles technologies et quelle est leur perception par le personnel des musées, telles sont les questions qui sous tendront ce mémoire de DESS.

J'observerais quelles sont les réalisations en matière d'informatisation des musées, en citant quelques réalisations en France mais en m'attachant plus particulièrement aux musées de la région Rhône-Alpes. J'essaierais d'analyser, dans une seconde partie, quelle est, au musée, la perception de l'outil informatique. Ces directions de recherche, sensiblement modifiées par rapport au projet de DSB, amènent quelques justifications :

- L'étude que je pensais mener sur l'ensemble des musées de patrimoine régional s'est avérée délicate. En effet l'orientation de ma recherche ne permettait plus l'envoi d'un questionnaire mais nécessitait des entrevues que ni le temps ni les moyens ne me permettaient.
- D'autre part les musées de la région Rhône-Alpes et le Musée Dauphinois fournissaient des exemples très concrets et très riches de l'impact des nouvelles technologies, exemples qui, à eux seuls, justifiaient un sujet.
- Dans le projet de D.S.B j'avais signalé mon intention d'étudier l'impact du vidéodisque, Vidéalp, sur le public. Or Vidéalp n'étant pas accessible au public à la date à laquelle j'effectue mon stage, j'ai été amenée à m'interroger sur la perception de l'outil informatique et du vidéodisque non plus par le public mais par le personnel du musée.

- Enfin il me semblait important de ne pas limiter mon sujet au vidéodisque mais d'envisager l'informatisation dans un sens plus global en essayant d'analyser ses conséquences sur la gestion des collections et sur la gestion administrative.

Il est important de souligner, dès cette introduction, l'ampleur du bouleversement en cours :

Le processus d'informatisation lancé par le Musée Dauphinois à Grenoble est une entreprise colossale qui va opérer une véritable révolution culturelle dans la gestion du patrimoine.

Cette entreprise est engagée alors que la situation en était arrivée à un point de non retour, à un point de fouillis le plus total : aucun conservateur n'était plus capable de retrouver tel ou tel objet dans les réserves, tel ou tel article de périodique au centre de documentation.

Mais si depuis plusieurs années l'informatisation s'imposait, elle a été bloquée pendant longtemps, en province, par la volonté du Ministère de la Culture d'avoir d'immenses systèmes nationaux, des bases de données centralisées au niveau de la Direction des Musées de France.

Or les musées de province avaient des attentes et des besoins qui ne correspondaient pas aux systèmes nationaux.

Dans ce contexte le Musée Dauphinois décide d'instaurer son propre système.

Le vidéodisque est la première étape du processus d'informatisation.

L'objectif final ne se limite pas à l'amélioration du fonctionnement interne du musée (meilleure gestion des collections et meilleure gestion administrative) ;

l'objectif final est un service optimum du public, un système informatisé accessible non seulement aux conservateurs mais à quiconque désirant connaître tel ou tel objet du patrimoine de la région rhône-alpine.

PREMIERE PARTIE : L'INFORMATIQUE AU MUSEE

A - Les grandes réalisations

1° Panorama général des nouvelles technologies

2° Les applications au musée

1° Panorama général des nouvelles technologies

Les nouvelles technologies ont entraîné des possibilités énormes pour gérer l'information ; elles ont créé des conditions favorables à une mutation radicale des systèmes d'archivage. Ces nouvelles technologies sont essentiellement les mémoires optiques, disque optique numérique, vidéodisque, compact disque. La technologie des mémoires optiques est essentiellement fondée sur la lecture et l'écriture par rayon laser ce qui permet :

- Une très grande capacité de stockage (plusieurs dizaines de milliers de pages sur un DON ou CD-ROM, plus de 50 000 images sur un vidéodisque).
- La pérennité des informations car les mémoires optiques sont ineffaçables.
- Une grande facilité de conservation : les mémoires optiques ne requièrent pas de conditions particulières de stockage.

Enfin, et c'est là l'un de leurs avantages majeurs, les mémoires optiques permettent le stockage d'informations dont les supports sont les plus divers : les documents peuvent être textuels, graphiques, iconographiques, fixes ou animés. Des objets peuvent coexister avec des images de toute nature. Les mémoires optiques permettent le stockage multimédia.

- a) Les D.O.N permettent de stocker toute information codée sous forme numérique ; ils sont inscriptibles une fois et ineffaçables. Les documents pouvant être stockés sur DON sont les images fixes, les données alphanumériques et les données sonores. La capacité de stockage du D.O.N est de 2 000 millions de caractères.
- b) Les vidéodisques sont inscriptibles une seule fois et sont ineffaçables. Leur production se fait par pressage. Les documents pouvant être stockés sur vidéodisque sont les images fixes, les images animées, les données sonores. Le grand avantage du vidéodisque est son interactivité. Il est possible de sélectionner une image ou une séquence de film et d'effectuer des opérations telle qu'arrêt sur image, défilement accéléré... Les images stockées sur vidéodisque apparaissent sur un écran de télévision.

Pour mesurer l'importance de l'apport du vidéodisque j'avancerais quelques remarques :

- Les collections d'images sont la plupart du temps immenses mais réparties sur différents supports (estampes, clichés, plaques de verre, cartes postales...) et éparpillées dans des lieux divers (bibliothèques, musées, archives, salles d'exposition, réserves);
- tous ces documents originaux, quelquefois uniques sont le plus souvent fragiles, difficiles à manipuler. Les conservateurs sont, par conséquent contraints à en limiter la diffusion. Les chercheurs et le grand public doivent se déplacer en de nombreux endroits et n'ont que très rarement l'occasion d'accéder aux réserves.

En considérant ces deux remarques il est permis d'affirmer que le vidéodisque opère une véritable révolution :

des collections dispersées dans plusieurs lieux se trouvent regroupées sur un support unique et de grande capacité. (54 000 images par face). Des objets peuvent coexister avec des images de toute nature.

On peut mesurer tout l'intérêt d'un tel produit, pour les musées ethnologiques par exemple, dont les collections comprennent des cartes postales, des estampes, des objets, des costumes... Comme l'affirme Christiane Baryla, conservateur à la Bibliothèque Sainte Geneviève, "le vidéodisque à lui tout seul est une médiathèque". (2)

La possibilité de presser un grand nombre d'exemplaires permet une diffusion, inconnue jusqu'ici, de toutes les collections d'une institution. Ce disque permet un inventaire image de tout un fonds que le public peut alors consulter.

- c) Les compacts disques permettent le stockage d'informations sous forme numérique ; ils sont inscriptibles une seule fois par un procédé de pressage ; ils sont facilement duplicables. L'exemple de compact disque applicable pour l'archivage de données est le CD-ROM qui contient des données essentiellement textuelles.

2° Les applications au musée

En 1985 un supplément au bulletin trimestriel de "Musées et collections publiques de France" (3) dressait une carte (4) des musées équipés de terminaux en France et donnait un aperçu de la politique d'informatisation de la Direction des Musées de France : "la DMF a entrepris l'informatisation de ses collections depuis une dizaine d'années. Les bases documentaires mises en oeuvre sont constituées par grands domaines artistiques (peintures, dessins, sculptures, antiquités égyptiennes, antiquités gréco-romaines, ethnologie).

L'objectif final est pour chaque domaine le recensement complet des oeuvres conservées dans les musées parisiens ou de province. L'originalité des bases établies par la Direction des Musées de France est de ne pas se limiter au seul inventaire des oeuvres mais de prendre en compte des critères de recherche en histoire de l'art. Ainsi il a prévu des rubriques sur la g n se et l'historique de l'oeuvre..."

Cette politique a abouti à la création d'un réseau centralisé de banques de données : les bases de données MISTRAL recensent le patrimoine dont le Ministère de la Culture a la charge ou la tutelle.

Mais ce système a été jugé trop lourd par certains musées de province. Ceux-ci ont alors tenté leurs propres expériences ; or la constitution de bases de données sur les oeuvres d'art pouvait difficilement être conçue sans la présence d'un support image directement accessible.

Quelques musées se sont alors intéressés au vidéodisque. Ce support est en effet apparu comme l'outil idéal pour stocker des documents de nature diverse (peintures, estampes, objets en trois dimensions).

A titre d'exemple j'ai choisi de citer l'expérience des Musées de Nîmes, celle du Musée de Bretagne, du Musée des Arts et Traditions Populaires à Paris... :

* Le projet de la ville de Nîmes de doter les Musées d'un inventaire informatisé et de créer un vidéodisque des collections a pour objectif d'offrir à tous, conservateurs, spécialistes et visiteurs, un nouveau moyen de connaissance des oeuvres.

Cette opération doit se dérouler en deux temps :

- . Dans une première phase seules les collections du Musée des Beaux Arts ont été informatisées.

Mais les fiches établies pour la peinture et la sculpture pouvaient être adaptées à toutes les catégories d'objets.

- . Ainsi, dans une deuxième phase, seront saisies les collections du musée archéologique (sculptures, verreries, vases grecs, collections épigraphique) et celles du musée du Vieux Nîmes (iconographie de Nîmes, céramique, textile, mobilier, etc...).

Le premier disque concerne donc exclusivement le Musée des Beaux-Arts ; l'intégralité des collections de ce musée y est présentée : peintures anciennes et modernes, sculptures, dessins et objets d'art.

Le choix des conservateurs a été de ne faire aucune distinction entre les oeuvres, de ne pas privilégier les "beaux objets".

Un système descriptif, permettant l'analyse simple d'une oeuvre en rubriques à caractères historique, technique et administratif, a été mis au point afin de satisfaire à la fois les demandes "simples" du public et les recherches plus élaborées des spécialistes.

Adapté aux besoins locaux, ce système est néanmoins conçu dans une optique de compatibilité avec le système de la Direction des Musées de France, MISTRAL.

Ce premier disque regroupe 2 734 images fixes ; il a été pressé à quinze exemplaires.

Deux modes de consultation sont possibles :

- . Le défilement continu des images à vitesse modulable, qui permet le repérage instantané d'une oeuvre.

- . L'accès à l'image au moyen de trois instruments :

- une télécommande sur laquelle on compose un numéro d'image ;

- l'accès sélectif au moyen du logiciel de recherche documentaire pilotant le vidéodisque et qui ouvre la voie à toutes les recherches documentaires possibles ;

- un programme préétabli sur micro SONY qui permet de présenter une sélection d'oeuvres par thèmes.

cf annexe n° 2 : schéma de constitution du système vidéo-informatique.

annexe n° 3 : coûts de réalisation.

annexe n° 4 : exemple de fiche de saisie.

Le deuxième disque, qui comprendra les collections du Musée des Beaux Arts ainsi qu'une partie de celles du Musée Archéologique et du Musée du Vieux Nîmes, n'a pas encore été pressé.

Les musées de la ville de Nîmes ont néanmoins réalisé à ce jour un disque intermédiaire en verre de 9 000 images comprenant :

- . les oeuvres du Musée des Beaux Arts
- . un médaillier
- . des sceaux et cachets
- . les collections de textile, costumes du Musée du Vieux Nîmes
- . les jouets et poupées (Musée du Vieux Nîmes)
- . l'iconographie de la ville (Musée du Vieux Nîmes)

Les collections du Musée archéologique ne figurent pas sur le disque intermédiaire.

Cette entreprise peut rapidement donner lieu à des applications nombreuses :

- Montrer l'intégralité des collections du Musée des Beaux Arts et consulter en permanence le fonds des dessins, trop fragiles pour être exposés.
- Apporter une réponse immédiate aux questions des visiteurs.
- Constituer rapidement des catalogues à la disposition du public, grâce à l'imprimante.
- Proposer aux établissements scolaires de Nîmes, soit des visites avec utilisation du matériel, soit de diffuser auprès des lycées et des collèges le vidéodisque.
- Organiser un réseau d'échanges de vidéodisques, afin de constituer un fonds documentaire varié...

* D'autres expériences ont été tentées en matière de vidéodisque mais toutes n'ont pas pris la même ampleur.

Nous pouvons citer les exemples suivants :

- Le Musée des Arts et Traditions Populaires à Paris a mis en service un vidéodisque en 1984 ; l'objectif était l'archivage et la diffusion du patrimoine et le public ciblé, les visiteurs du musée. Ce vidéodisque se compose de 5 000 images.

Il a été mis en démonstration mais ne semble pas être laissé à la disposition du grand public. Plusieurs fervents visiteurs du Musée des A.T.P. ignoraient en effet son existence.

- Le vidéodisque du Musée de Bretagne a été mis en service en 1988. Il s'agit pour l'instant d'une simple expérimentation avec une centaine d'images fixes sur le patrimoine breton.
- Le Musée du Louvre possède lui aussi un vidéodisque de ses collections : collection des antiquités égyptiennes, gréco-romaines, orientales...
Mais ce vidéodisque est beaucoup plus destiné à un public de chercheurs, de spécialistes qu'au grand public.

Certains vidéodisques concernent des domaines très spécialisés : ainsi TEXIMAG, au Musée des Textiles anciens de Tourcoing, permet la conservation et la diffusion d'un patrimoine fragile et rare : les tissus anciens. Ce vidéodisque présente 800 images fixes.

La plupart des musées qui se sont intéressés aux mémoires optiques ont choisi comme support d'archivage le vidéodisque, ce support étant en effet très indiqué pour l'archivage de documents de nature diverse. Mais, et c'est là une exception, le Musée d'Orsay a choisi comme moyen d'archivage électronique, le Disque Optique Numérique.

Le Musée d'Orsay a choisi d'archiver sur DON des images numériques en couleur, saisies par une caméra numérique. Pour Jean-Jacques Maleval (5) "le résultat est impressionnant. Sur l'écran cathodique du terminal couleur de haute définition, la qualité d'affichage d'un tableau comme "le déjeuner sur l'herbe" de Manet est saisissante".

Le but de ce disque est d'archiver et mettre à la disposition des visiteurs du Musée d'Orsay les oeuvres de la période 1848-1914.

"Pour les oeuvres qui ne sont pas à Orsay, mais qui y sont montrées avec une telle qualité sur écran, dit Jean-François Randabel, on risque de dissuader les visiteurs d'aller dans les autres musées".

B - L'exemple des musées de la région Rhône-Alpes : VIDERALP

- 1° Présentation générale du vidéodisque
- 2° Un vidéodisque novateur : pourquoi ?

1° Présentation du vidéodisque VIDERALP :

- a) Bref historique : Les premières initiatives ont débuté en 1985 par des rencontres entre chaque conservateurs des musées de la région Rhône-Alpes. L'objectif commun était de définir et mettre en place un système informatisé de gestion et de recherche documentaire appliqué aux collections et sources ethnographiques de la région Rhône-Alpes.

Un document de travail, réalisé début 1986, souligne la nécessité de travailler dans un esprit de réseau documentaire interconnectable, pour aboutir à la réalisation d'une base régionale de données ethnographiques.

Après plusieurs réunions le projet a évolué vers la conception d'une base de données avec un support image directement accessible.

Très bel outil de communication le vidéodisque est vite apparu comme un moyen de diffusion des collections auprès du grand public ; le vidéodisque était le moyen qui permettait une restitution simultanée du texte et de l'image, de l'analyse intellectuelle de l'objet et de l'objet lui même. En 1986 un disque test était réalisé avec 360 images.

- b) Les choix techniques : Créer une base de données commune implique le recours à l'utilisation d'un espace sur un centre serveur dans l'optique d'utilisation d'un serveur pour la consultation de l'ensemble des données, on peut imaginer que la gestion de chaque structure se fasse sur le serveur, à partir de terminaux simples, disposés dans les musées. Cette option doit être rejetée pour de

multiples raisons: un serveur peut gérer des milliers d'appels mais présente trop souvent des indisponibilités dues à la saturation, à la maintenance des machines... Un branchement continu sur le serveur, via Transpac et le réseau commuté de Télécommunication, coûterait cher en exploitation. On ne peut imaginer d'autre part que plusieurs musées monopolisent quotidiennement l'espace central et ce sur plusieurs années.

La solution technique la mieux adaptée était donc la suivante :

- Equiper chaque musée d'un dispositif autonome (micro-ordinateur) pour la saisie des données.
- Transférer les données régulièrement par chargement ou télédéchargement sur le serveur.

La communication grand public des collections sous la forme envisagée précédemment est alors possible par un réseau de minitels relié sur le centre serveur par Transpac.

c) Logiciels documentaires :

En terme de logiciels documentaires comme en terme de matériels, le choix est immense. Des notions importantes devaient être prises en compte : fiabilité, souplesse, durabilité, étendue des domaines d'application, d'utilisation etc...

A cet égard TEXT0, logiciel documentaire réalisé par la CHEMDATA (Lyon) réunit un nombre d'avantages appréciables. Mis au point depuis plusieurs années pour des systèmes lourds il est disponible sur micro depuis 1984. Ce progiciel a donc été testé à l'utilisation et sa fiabilité n'est plus à prouver. De plus il offre une grande souplesse pour la création de fiches ; il peut fonctionner sur une gamme étendue de micro-ordinateurs (système MS-DOS, système UNIX).

Choisir TEXTO offrait à de nombreux partenaires équipés de matériel divers la possibilité de rejoindre le projet. La configuration du logiciel étant proche de MISTRAL elle permettait à terme de servir la base de données régionale sous le serveur du Ministère de la Culture.

TEXTO présente enfin un logiciel complémentaire LOGOTEL qui étend considérablement le champ d'utilisation : connexion à des vidéodisques, applications vidéotextes, etc...

2° Un vidéodisque novateur : pourquoi ?

Le vidéodisque VIDERALP est un système véritablement novateur. Si, depuis plusieurs années, nombreux sont ceux qui prédisent une transformation importante du rôle des musées, grâce à l'apport des nouvelles technologies, peu nombreux sont en fait les musées qui utilisent réellement de nouvelles technologies pour mettre en valeur leur patrimoine.

Les musées de la région Rhône-Alpes ont, quant à eux, choisi de relever le défi : pour les initiateurs du système "le projet VIDERALP-Musées s'inscrit dans le développement inéluctable de la consommation des biens culturels et dans cette nouvelle mission de communication désormais assignée... désormais assignée aux établissements qui assurent la gestion du patrimoine collectif. Il veut adapter l'usage de l'image et les potentialités exceptionnelles du vidéodisque à ce que l'on pourrait considérer comme une démarche muséologique directe, grâce à laquelle plus rien ne sera caché au public des trésors enfouis dans les réserves ; il doit permettre en outre aux musées concernés de rattrapper le retard pris en matière d'informatisation des collections, au service d'une meilleure gestion et d'une meilleure diffusion du patrimoine". (6)

Ce système repose sur deux principes généraux :

- . Il s'agit tout d'abord de gérer la banque de données : le système documentaire informatisé permet, au travers d'une grille unique, la description des objets en 3 dimensions et des documents "plats" (peintures, dessins, estampes, photos). Quarante champs d'analyse dont la désignation, l'analyse géographique, historique, thématique et technique, les données muséographiques, autorisent une description détaillée de chaque document de la banque de données, et un éventail varié de questions.

Un thésaurus automatisé de 3 000 termes est utilisé pour l'analyse thématique. Il renvoie à des catégories très larges de l'analyse anthropologiques, susceptibles d'être opérantes pour le patrimoine ethnologique, historique ou archéologique.

- . Il s'agit aussi de communiquer 54 000 images qui reflètent la richesse et la diversité des collections historiques et ethnographiques conservées en Rhône-Alpes.

Les objets et les images intéressent des thèmes aussi divers que l'habillement, l'environnement, la vie domestique, l'agriculture, l'architecture, l'artisanat, la vie sociale, l'industrie, etc... sur près de six départements : l'Ain ; la Drôme, les Hautes-Alpes, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Deux modes de consultation sont possibles :

- Le feuilletage manuel du vidéodisque sans environnement informatique : associé à la télécommande un index papier renseignera sous une forme sommaire sur les images classées par grands domaines.
- L'interrogation automatisée : la consultation sur micro-ordinateur permet un questionnement documentaire simple ou arborescent, la recherche et la visualisation de l'image ou des images sur le vidéodisque.

A terme est prévue la diffusion de la base de données sur minitel. Le programme permettra en outre le pilotage à distance du vidéodisque.

Enfin nous pouvons insister sur l'ampleur du système ; le vidéodisque VIDERALP implique cinq musées :

- Le Musée Dauphinois de Grenoble
- Le Musée Château d'Annecy
- Le Musée Savoisien de Chambéry
- L'Ecomusée Nord-Dauphiné de Villefontaine
- La Conservation Départementale des Musées des Pays de l'Ain.

Il associe treize établissements (cf. annexe n° 6).

Il est le fait d'un organisme opérateur : l'Agence Régionale d'Ethnologie Rhône-Alpes.

Il dispose de partenaires nombreux : le Ministère de la Culture et de la Communication ; le Conseil Régional Rhône-Alpes ; les Conseils Généraux de l'Ain, de l'Isère, Savoie, Haute-Savoie ; les villes de Chambéry, Annecy, Grenoble, l'Institut Mérieux et la Fondation Marcel Mérieux...

C - Les moyens informatiques en place dans chacun des musées associés à VIDERALP

Cette présentation concerne l'informatique de façon très large, aussi bien les systèmes mis en place pour la gestion administrative que ceux utilisés pour la gestion des collections.

Je ne prétends pas donner un aperçu de l'état d'informatisation des musées de la région Rhône-Alpes. De nombreux musées échappent en effet à cette analyse. Seuls les musées associés à VIDERALP sont ici pris en compte. Avant d'essayer d'analyser la perception de l'outil informatique il est en effet nécessaire de préciser au préalable quelle est son importance au musée.

Le système informatique du Musée Dauphinois a été mis en place à partir de 1987 ; les investissements ont été ceux de la Ville de Grenoble, du Département de l'Isère, du Ministère de la Culture.

Les critères de choix du matériel ont été définis lors de l'élaboration du programme d'informatisation des musées de la région Rhône-Alpes. Parmi ces critères la compatibilité des machines, la puissance de traitement, la possibilité de travailler en réseau, enfin des considérations d'ordre budgétaire ont été mis en avant.

Ces éléments de choix ont déterminé l'acquisition de PC AT dans la gamme des compatibles PC.

L'accès au matériel est aujourd'hui limité au personnel mais la banque documentaire sera accessible au public à la fin de l'année.

Le système informatique connaît deux utilisations principales : une utilisation documentaire et de gestion des collections, une utilisation pour la gestion administrative et comptable.

Les logiciels et programmes utilisés sont les logiciels DVONE pour la documentation et les programmes WORD, SPRINT, PAGE MAKER, MOTUS, MULTIPLAN, CHART, SPOT pour la bureautique.

L'objectif visé par la mise en place de ce matériel est la gestion informatisée de l'ensemble des services du musée.

L'entrée en service de cet équipement correspond à un besoin de rationalisation des méthodes, des ressources, de modernisation de l'organisme ; il permet d'échanger des données, des connaissances, en un mot il permet de valoriser le patrimoine.

* Le Musée Château d'Annecy dispose d'un système informatique IBM. Trois postes informatiques fonctionnent :

- Un IBM PC XT connecté à la mairie ; ce poste est utilisé pour la gestion comptable et la gestion du fichier d'invitations. Cet ordinateur fonctionne aussi en mode local et sert de traitement de texte à la secrétaire.
- Un PC AT connecté au vidéodisque.

- Un IBM PS ; ce poste est utilisé pour la gestion des collections, la publication assistée par un ordinateur, il sert de traitement de texte et de gestion de bases de données sous OPEN ACCESS.

Trois personnes travaillent sur ces systèmes :

Deux secrétaires et un conservateur.

* Le Musée Savoisien ne dispose que de l'ordinateur couplé au vidéodisque.

* La Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain dispose de 2 types de matériel. Le vidéodisque est relié à un système compatible PC. Le travail administratif, traitement de texte, comptabilité se fait sur Mac Intosh.

Trois secrétaires travaillent sur Mac Intosh, puis vont peu à peu se former à l'utilisation du compatible PC. Aucun conservateur ne se sert de l'ordinateur.

* L'Ecomusée Nord-Dauphiné dispose d'un COMPAQ DESK PRO 286 MOD 2/40, ordinateur couplé au vidéodisque.

L'importance des systèmes informatiques en place dans les différents musées est assez variable :

Certains établissements se sont dotés d'un matériel varié et disposent de plusieurs postes de travail comme le Musée Château d'Annecy ou le Musée Dauphinois.

D'autres établissements n'ont à leur disposition qu'un matériel beaucoup plus réduit : le Musée Savoisien de Chambéry, l'Ecomusée Nord-Dauphiné.

L'informatisation, dans les différents musées liés à VIDERALP, n'est pas uniforme. Cette situation peut évoluer vers une plus grande homogénéité, chaque musée ayant pour objectif d'informatiser la totalité de ses collections et la totalité des tâches administratives.

Mais derrière ces grands objectifs communs des causes de distorsion potentielle demeurent :

Les moyens prêts à être investis pour l'informatisation n'ont pas tous la même ampleur et surtout, la volonté des hommes, dans chacun des musées, n'est pas la même.

Nous ne pouvons prévoir l'avenir ; nous ne pouvons savoir aujourd'hui si les écarts se creuseront ou se réduiront entre les musées ; nous affirmons cependant que les différences constatées ont un rôle certain sur la perception de l'outil informatique par le personnel des différents musées.

Dans un musée où il y a peu de matériel le personnel est peu sensibilisé ; dans un musée bien équipé au contraire le personnel est plus rapidement amené à prendre en compte l'importance de ce nouvel outil de travail.

Mais cette remarque invite à de nombreuses nuances...

L'outil informatique est encore une nouveauté dans les musées. Et comme toute chose nouvelle il rencontre des attitudes très diverses :

l'enthousiasme, la crainte, l'hostilité...

Ces différentes attitudes sont envisagées dans la seconde partie de ce mémoire que nous nous proposons d'aborder maintenant.

DEUXIEME PARTIE : LA PERCEPTION DE L'OUTIL INFORMATIQUE

A - Présentation de l'enquête

- 1° Le questionnaire
- 2° Le contexte
- 3° Les modalités de l'enquête

1° Le questionnaire : (cf. annexe n° 7)

Le questionnaire se divise en trois parties :

La première, "présentation de la personne interviewée", s'adresse à tous.

La deuxième, "perception du système d'informatisation des collections" s'adresse aux conservateurs et documentalistes.

Enfin la dernière partie " perception de l'informatisation de la gestion administrative" s'adresse aux directeurs d'établissements et aux agents de l'administration.

2° Le contexte :

L'enquête a été effectuée au mois de juin 1989 auprès des personnels des cinq musées associés au vidéodisque VIDERALP. A cette date le vidéodisque est en cours de réalisation ; seul le disque intermédiaire est utilisable.

L'informatisation n'est pas achevée ou à peine commencée : les moyens informatiques en place dans les musées sont très différents.

Les personnes interrogées ne possèdent donc pas véritablement de recul... Mais avant de terminer l'informatisation il paraissait intéressant de tenter un premier bilan, de connaître son impact sur les personnes qui l'utilisent déjà ainsi que les attentes ou les préoccupations de ceux qui l'utiliseront prochainement.

3° Les modalités de l'enquête :

Lorsque cela était possible et dans la grande majorité des cas j'ai choisi d'interroger directement les membres du personnel. L'envoi du questionnaire ou bien l'appel téléphonique limitaient en effet considérablement l'intérêt des renseignements obtenus, les personnes restant dans le cadre rigide du questionnaire.

Les entretiens personnels au contraire m'ont permis de beaucoup plus approfondir la perception de chacun, les allusions ou les remarques échappant aux questions que je posais ayant aussi leur importance.

En particulier il n'était pas aisé de percevoir les réticences à l'informatique. L'actualité étant plutôt de vanter les mérites de l'ordinateur et la politique entreprise par certains des musées étant l'informatisation il ne pouvait y avoir trop ouvertement d'hostilité au processus en cours.

Ainsi les réponses données au questionnaire sont globalement favorables à l'informatique. Mais les remarques faites en aparté "sont parfois en contradiction avec les réponses officielles" et dénotent des réticences ou tout au moins une forte appréhension face aux moyens informatiques.

L'entrevue personnelle présentait un deuxième avantage : le taux de réponses ne pouvait qu'être supérieur à celui obtenu si j'avais envoyé les questionnaires.

Or l'enquête étant menée sur un nombre restreint de personnes il était nécessaire d'avoir le taux maximum de réponses.

Au total sur les trente personnes que je pensais contacter vingt deux ont répondu à l'enquête :

tous les conservateurs du Musée Dauphinois et tous les agents de l'administration sauf une personne ;
un conservateur du Musée Château d'Annecy, deux secrétaires et une documentaliste ;

un conservateur du Musée des Pays de l'Ain ;
un conservateur de l'Ecomusée Nord-Dauphiné ;
seuls les conservateurs du Musée Savoisien n'ont pas répondu au questionnaire ; d'autres personnes de ce musée ont par contre répondu.

B - Dépouillement des questionnaires

1° Présentation des personnes interrogées

- a) Age : nous pouvons noter une prédominance des personnes ayant entre 30 et 40 ans : cette tranche d'âge est la plus représentée.
Sur le plan de la perception de l'outil informatique cela peut avoir des conséquences : la plupart des personnes interrogées appartiennent à une génération que l'on peut appeler génération de "transition".

Ces personnes sont trop âgées pour avoir été formées à l'informatique par l'école, pour avoir appris à maîtriser cet outil en même temps que leur métier.

Mais elles sont à la fois trop jeunes pour refuser d'intégrer l'ordinateur dans leur travail ; elles ont atteint un niveau de carrière confortable : elles ont une expérience et un savoir faire qui ne semblaient pas devoir être remis en cause. L'informatique vient bouleverser cet équilibre.

- b) Sexe : nous pouvons noter une prédominance féminine parmi les personnes interrogées.

c) Nombre de personnes interrogées dans chaque musée :

Musée Dauphinois : 13 personnes

Musée Château d'Annecy : 4 personnes

Musée Savoisien de Chambéry : 3 personnes

Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain : 1 personne

Ecomusée Nord-Dauphiné : 1 personne

d) Fonction au musée :

Agent d'administration : 5 personnes

Documentaliste : 3 personnes

Conservateur : 10 personnes

autre (photographe, restaurateur...) : 4 personnes

L'enquête couvre un champ assez large de fonctions.

Nous avons interrogé les agents de l'administration pour connaître leur perception de l'informatique sur le plan de la gestion administrative, les conservateurs pour connaître leur avis sur la gestion informatisée des collections mais aussi l'avis des documentalistes, photographes, techniciens.

Ces derniers, documentalistes et photographes en particulier, ont la plupart du temps largement contribué à la réalisation du vidéodisque et à l'informatisation et ont même parfois pris la direction des opérations (restaurateur du Musée Savoisien de Chambéry).

Ils ont une perception différente de celle des conservateurs car l'informatisation a souvent valorisé leur travail.

La réalisation du vidéodisque par exemple leur a permis de découvrir les collections des réserves.

Les conservateurs au contraire ont été dépouillé du privilège exclusif de connaître les réserves. Sur le plan de la gestion administrative l'informatisation a aussi entraîné une revalorisation de certaines fonctions en particulier le secrétariat.

e) Utilisez-vous un ordinateur dans votre travail ?

Oui : 19 personnes

Non : 3 personnes

La plupart des personnes interrogées déclarent utiliser un ordinateur dans leur travail.

Trois personnes seulement ne l'utilisent pas : un conservateur, un photographe, une documentaliste, pour des raisons très différentes :

Le conservateur donne comme raison le fait qu'il n'a pas d'ordinateur dans son bureau.

Le photographe n'a pas "envie" d'utiliser un ordinateur.

La documentaliste refuse de l'utiliser car son départ à la retraite est proche.

f) Combien de temps par semaine ?

Moins de 8 heures : 8 personnes

Entre 8 et 16 heures : 5 personnes

Entre 16 et 24 heures : 2 personnes

Plus de 24 heures : 4 personnes

La majorité des personnes interrogées déclarent utiliser un ordinateur dans leur travail ; mais la majorité l'utilise de façon très ponctuelle. En effet les personnes qui répondent utiliser l'ordinateur moins de 8 heures par semaine précisent qu'elle ne s'en servent que de temps en temps, qu'elles ne l'ont utilisé que quelques fois, donc en fait beaucoup moins que 8 heures par semaine.

Sur ces 8 personnes 7 sont conservateurs et une personne est documentaliste : ce groupe peut être considéré comme une catégorie de faibles utilisateurs.

Il est intéressant de noter que ces personnes jugent cependant utiliser un ordinateur dans leur travail.

Pourquoi ? plusieurs hypothèses peuvent être émises :

- Il leur paraît valorisant d'utiliser un ordinateur.
- Ces personnes ont peur de paraître "rétrograde", "en dehors du coup" si elles ne déclarent pas utiliser un ordinateur.
- Elles pensent qu'on attend d'elles qu'elles utilisent un ordinateur...

Les gros utilisateurs (quatre personnes) déclarent se servir de l'ordinateur beaucoup plus de 24 heures par semaine (35 heures).

Ces gros utilisateurs sont deux conservateurs, une documentaliste, un agent de l'administration.

Ces personnes travaillent directement à la réalisation du vidéodisque et à l'informatisation des collections.

se

Il existe donc un écart énorme entre un groupe qui ne s'en sert presque pas de l'ordinateur et un petit groupe qui ne fait que cela.

Cet écart est fortement ressenti par ceux qui passent 35 heures devant l'ordinateur ; ces personnes précisent qu'elles constatent un désintérêt total de la part du reste du personnel ; d'après elles "les gens du musée n'ont aucune demande sur le travail en cours, aucune curiosité"...

Les personnes qui travaillent le plus sur ordinateur ont le sentiment d'être isolées.

Cet écart peut avoir des conséquences lorsque l'informatisation sera achevée :

- L'ordinateur sera un outil maîtrisé par ceux qui se sont investis lors de l'informatisation tandis qu'il paraîtra de plus en plus inaccessible à ceux qui ne s'en servent presque pas.

L'écart peut croître, s'accroître.

- Le faible intérêt constaté aujourd'hui peut-il se transformer en intérêt véritable une fois l'informatisation achevée ?

g) Avez-vous reçu une formation en informatique ?

Oui : 12 personnes

Non : 10 personnes

Sur les dix neuf personnes qui déclarent utiliser un ordinateur sept n'ont reçu aucune formation. Parmi ces sept personnes certaines utilisent l'informatique de façon courante (entre 8 et 16 heures par semaine).

Par contre d'autres personnes ayant reçu une formation n'utilisent à peu près jamais l'ordinateur.

Il ne semble donc pas y avoir de lien entre la formation et la maîtrise de l'outil informatique.

Nature de la formation : Parmi ceux qui ont reçu une formation deux personnes ont été formées à l'informatique lors du DUT "documentation". Toutes les autres ont été formées par des stages très courts, de trois jours en moyenne, payés par les mairies.

Il faut noter l'importance capitale de la "formation sur le tas" : sur les dix-neuf personnes qui se servent d'un ordinateur dix précisent qu'elles se sont essentiellement formées par elles mêmes et en pratiquant. La plupart de ceux qui ^{se} sont formés seuls sont aussi ceux qui ont pris part de façon active à la réalisation du vidéodisque. Ces personnes ignoraient à peu près tout de l'informatique et se sont formées pour réaliser le vidéodisque.

La formation "sur le tas" ou l'autoformation sont jugées de façon plus positive que les formations payées par les mairies qui sont extrêmement courtes et ne permettent pas la "maîtrise" de l'outil informatique ; un stage peut être un premier pas mais il doit être suivi par la pratique. Tous ceux qui se sont formés eux mêmes insistent sur l'importance de l'investissement personnel, sur l'effort à fournir. Or l'investissement personnel nécessite du temps : les conservateurs sont nombreux à déclarer

ne pas avoir le temps de se consacrer à l'informatique. L'investissement personnel nécessite aussi de la volonté et du courage. Pour ces raisons certains conservateurs désirent des stages de formation : "un stage court et pratique permet de s'investir, oblige à s'y mettre ; sinon on recule, on ne veut pas franchir le pas".

h) Souhaitez-vous avoir une formation ?

- . aux techniques documentaires d'analyse : 6 personnes
- . au mode d'interrogation : 6 personnes
- . à l'informatique en général : 12 personnes
- . vous ne souhaitez pas de formation : 6 personnes

La majorité des personnes interrogées souhaite une formation à l'informatique en général. Le besoin d'apprendre les techniques documentaires d'analyse, le mode d'interrogation, apparaît de façon plus secondaire, plus lointain. Pourtant, à partir de discussions avec des conservateurs, il semblerait que ce qui les rebute le plus dans l'informatique c'est l'aspect systématique, rigoureux, logique. Or tout système documentaire, même s'il n'est pas informatisé, oblige à une approche cadrée, systématique. De ce point de vue l'ordinateur ne change rien.

Il faudrait donc que le personnel scientifique des musées soit avant tout sensibilisé au fonctionnement des systèmes documentaires avant même d'être formé à l'informatique.

Tout système documentaire doit tendre vers un objectif : permettre à tous de retrouver l'objet le plus facilement et le plus rapidement possible. Or les systèmes actuellement en place ne permettent ni l'accès de tous à l'objet ni une très grande rapidité.

Au Musée Dauphinois par exemple les objets d'ethnologie sont classés par thèmes ; il en est de même pour une grande partie de la photothèque.

Or ce système de classement introduit une part de subjectivité. Certains objets ou photographies peuvent relever de plusieurs thèmes ; le rangement se fait alors selon le choix, l'idée d'un conservateur. Ainsi la personne qui cherche l'objet ne le trouve qu'après plusieurs tâtonnements ou ne le retrouve pas.

Le système de classement le plus rigoureux et le plus objectif est le classement par numéro d'inventaire, qui a été attribué par ordre d'entrée des objets au musée.

Mais ce système entraîne de nombreuses réticences :

- Certains avancent que le conservateur connaît suffisamment son fonds pour être capable de le gérer de façon optimale et pour retrouver n'importe quel objet.

Mais ce système place chacun dans la dépendance du conservateur qui connaît le fonds.

En outre le conservateur peut-il indéfiniment faire face à l'accroissement des collections, mémoriser et situer chaque objet qui entre dans les réserves ? Malgré toutes leurs compétences les conservateurs ont, comme chaque être humain, des limites !

- Le classement par numéro d'inventaire place tous les objets sur le même plan. Aucun objet n'est mis en valeur alors que le classement thématique permet de mettre en avant tel ou tel "bel objet".

Mais sur quels critères se basent les conservateurs pour choisir de privilégier tel ou tel objet ?

Ont-ils des critères d'esthétique, de représentativité de l'objet ?..

Là encore les choix peuvent être très subjectifs.

- Le système par numéro d'inventaire va éclater des ensembles ; les outils agricoles seront disséminés dans les réserves... Mais cela a-t-il vraiment une importance si chacun peut accéder à n'importe quel objet ?

En effet au numéro d'inventaire peut être associé un numéro de rangement ou cote physique qui permet de localiser précisément l'objet et donc de le retrouver.

L'informatisation n'a pas créé le besoin d'avoir un système rigoureux et logique. C'est l'ampleur des collections, leur accroissement constant et la nécessité de pouvoir retrouver les objets qui impose l'adoption d'un système rigide.

La compréhension et l'acceptation de ce système de classement précède l'acceptation de l'informatisation. En effet les systèmes informatisés impliquent la même rigueur, la même approche systématique.

Six personnes ne souhaitent pas de formation : l'une d'entre elles pense qu'il est trop tard (départ à la retraite proche) ; les autres pensent que seules la pratique et la formation personnelle pourront leur être profitable.

2° La perception du système d'informatisation des collections

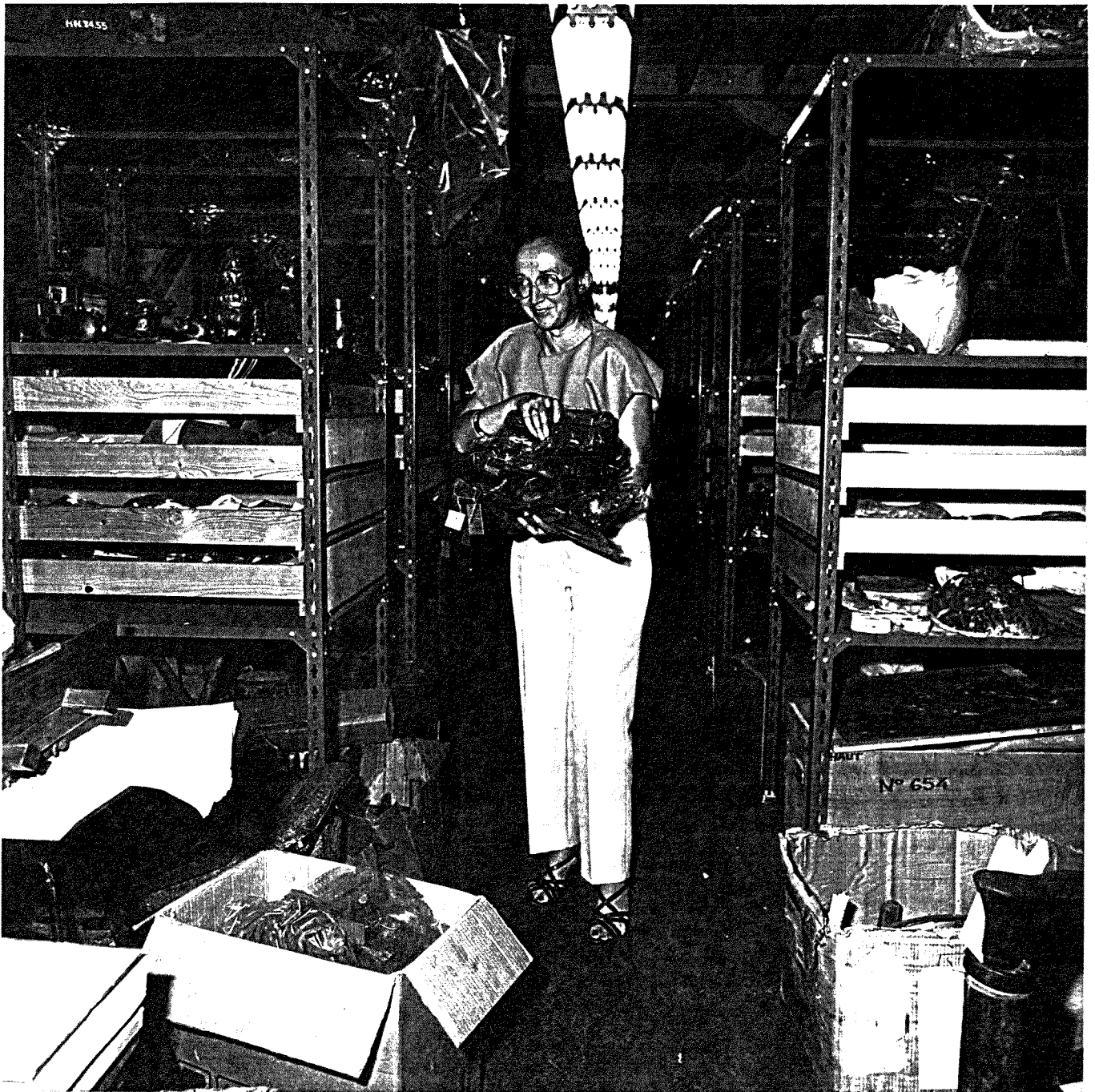
a) La réalisation du vidéodisque

Les questions concernant la réalisation du vidéodisque répondent à trois objectifs :

- Savoir si les personnes qui se sont investies lors de la campagne photographique ont jugé cet investissement nécessaire et positif ou bien au contraire : si elles regrettent le travail fourni ? La campagne photographique a en effet été une opération très importante dans chacun des musées ; elle a souvent duré plusieurs mois et a mobilisé un grand nombre de personnes. (Cf. photographies)
- Savoir si les personnes interrogées, attendent des changements dans leurs habitudes de travail et quels sont ces changements ?
- Enfin connaître le sentiment du personnel des différents musées sur la coopération qui peut ou non s'instaurer.

* OPERATION VIDEOSISQUE :

LE TRI DES OBJETS



* OPERATION VEDEODISQUE :

NETTOYAGE ET FICHAGE DES OBJETS



* OPERATION VIDEODISQUE :

TRI DES PHOTOS



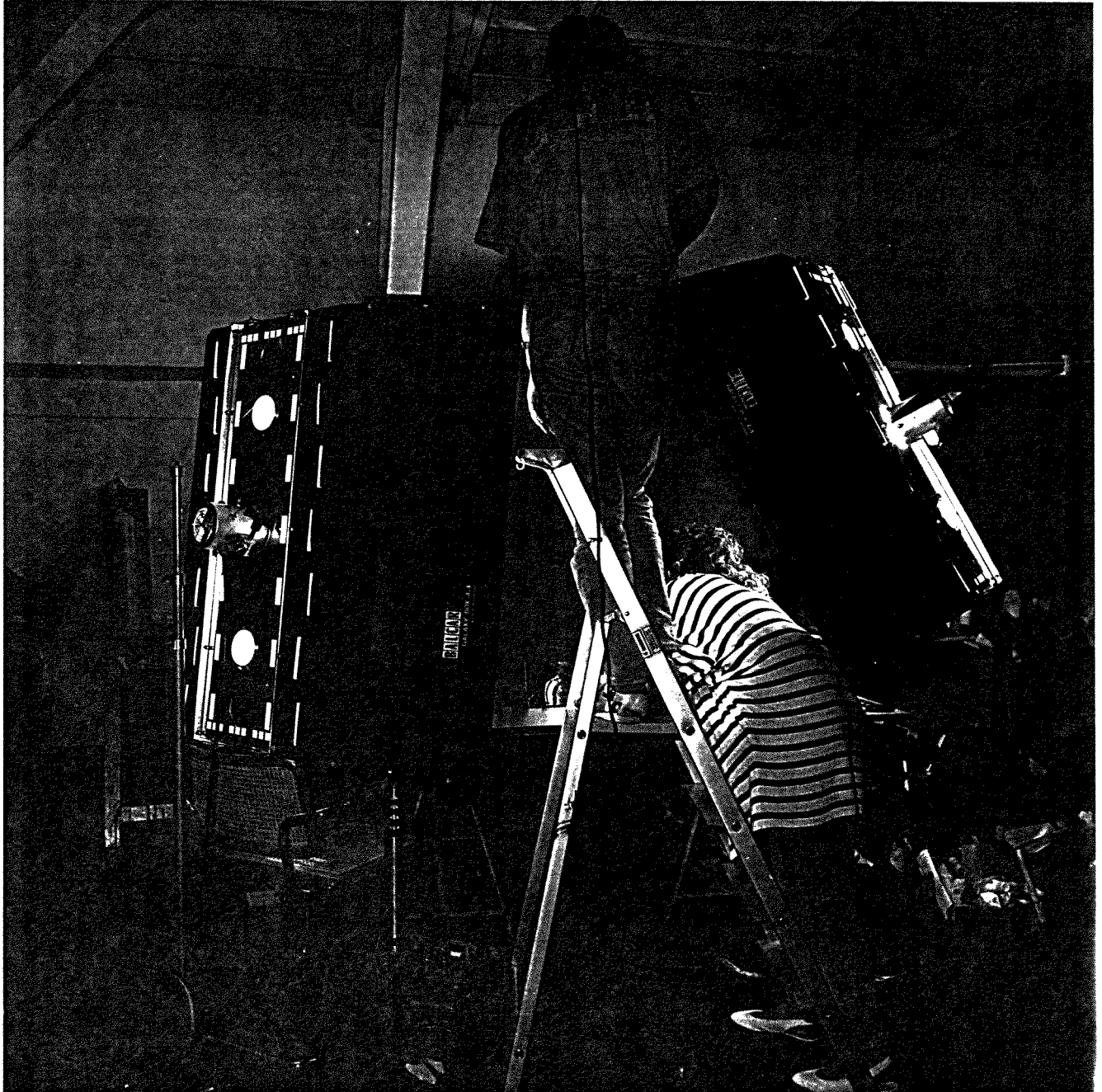
* OPERATION VIDEODISQUE :

INDEXATION DES IMAGES



* OPERATION VIDEODISQUE :

PRISES DE VUE



* OPERATION VIDEOSISQUE :

ENREGISTREMENT DES DIAPOSITIVES



- * Les personnes interrogées sur la campagne photographique ne regrettent pas de s'être investies. Certaines précisent qu'elles ont ainsi pu mieux connaître les objets. Aucune personne, dans les différents musées, ne considère la campagne photographique comme du temps perdu. Mais il est vrai que dans certains musées, le Musée Savoisien en particulier, les seules personnes qui ont accepté de répondre au questionnaire sont celles qui travaillent à la réalisation du vidéodisque, qui s'investissent complètement pour sa réussite.

Les personnes plus indifférentes au vidéodisque et donc susceptibles de regretter l'effort fourni lors de la campagne photographique n'ont pas répondu au questionnaire.

- * La majorité des personnes interrogées pense que le vidéodisque va entraîner des changements dans les habitudes de travail. Seules trois personnes n'attendent rien du vidéodisque. Quelles sont leurs raisons ?

La première personne n'attend rien car elle aura quitté son travail lorsque le système sera opérationnel (départ à la retraite).

La deuxième personne, conservateur, souligne que le vidéodisque ne sera consulté qu'en appoint de la base de données, qu'en appoint par rapport aux inventaires informatisés. C'est donc l'informatisation, de façon générale, qui va changer ses habitudes de travail mais pas le vidéodisque en tant qu'image.

Enfin la dernière personne à ne pas prévoir de changement dans ses habitudes de travail donne la raison suivante : sa discipline, l'archéologie, sera très peu présente sur le vidéodisque. De façon implicite il nous est laissé comprendre que le vidéodisque n'est pas vraiment son problème, que cela ne le concerne pas.

Cette explication est-elle fondée dans la mesure où, même minoritaire, l'archéologie aura une place sur le disque final ? Cette raison ne traduit-elle pas un désintérêt ou une appréhension face à un outil nouveau ?

A part ces trois personnes, qui ont des raisons différentes pour ne pas attendre de changement, toutes sont convaincues d'une transformation prochaine de leurs habitudes de travail. Tous les changements évoqués apparaissent positifs : le vidéodisque va permettre d'avoir une vision générale des collections, de mieux les gérer ; il va permettre un gain de temps, une recherche documentaire et iconographique facilitée ; la recherche va prendre une nouvelle dimension, elle pourra être faite en réseau ; les collections pourront être communiquées au public. A partir des réponses apportées aux questionnaires j'ai pu regrouper les changements apportés par le vidéodisque autour de quatre axes principaux et selon l'ordre de priorité suivant :

- La recherche documentaire et iconographique sera plus facile, plus rapide et plus rigoureuse.
- La gestion des collections sera plus rationnelle car on pourra avoir une vision directe et globale des objets sans passer des heures dans les réserves.
- Le service du public sera amélioré : les visiteurs pourront, en restant dans un même musée, consulter les collections de différents musées de la région Rhône-Alpes.

Ces trois changements sont aussi souvent cités les uns que les autres.

- Enfin en dernier lieu est mentionné le travail en réseau, la coopération avec les autres musées.

Il est important de souligner que le travail en réseau, la coopération entre les différents musées associés à VIDERALP, ne sont cités qu'à deux reprises alors que l'un des objectifs principal du vidéodisque est précisément la coopération. Le personnel des différents musées ne semble pas avoir pris conscience de cette dimension nouvelle.

* Le vidéodisque VIDERALP est un instrument commun à plusieurs musées ; mais instaure-t-il un véritable esprit de coopération ?

Nous venons d'observer que le travail en réseau n'avait été cité qu'à deux reprises parmi les réponses sur les changements dans les habitudes de travail.

Pourtant la majorité des personnes interrogées croit à l'instauration d'un esprit de coopération nouveau entre les différents musées :

"Le vidéodisque ne peut que rapprocher par le simple fait d'être un outil commun".

Certains prévoient une coopération qui ira au-delà du vidéodisque ; cette coopération pourra se manifester par des publications communes des collections de la région Rhône-Alpes, par une gestion commune des acquisitions...

D'autres au contraire limitent la coopération à la réalisation du vidéodisque, affichent un grand scepticisme pour l'avenir ; pour certains la coopération ne durera pas une fois le vidéodisque achevé.

Enfin un dernier groupe (= quatre personnes) pense que la coopération n'est que théorique : "le Musée Dauphinois est une locomotive mais cela ne traduit pas une coopération réelle" : "la coopération se résume à des discussions mais dans la pratique tout repose sur le Musée Dauphinois... La seule véritable coopération sur un plan pratique se fait entre le Musée Dauphinois et le Musée Château d'Annecy"...

Une personne émet une opinion à part : "le vidéodisque a été un prétexte pour resserrer des liens qui existaient déjà : le vidéodisque s'inscrit dans une politique ancienne de coopération des musées de l'axe alpin ; la coopération se poursuivra pour d'autres projets ; le vidéodisque n'est qu'un temps de cette collaboration".

Il paraît certain que la coopération ne va pas se faire d'elle même. Plusieurs obstacles ont été évoqués par les personnes interrogées :

- L'indifférence du personnel scientifique : certains conservateurs ne se préoccupent pas du vidéodisque ; ce nouvel outil de travail n'est donc pas pour eux, un instrument de coopération.
- Certains musées ont eu du matériel beaucoup plus tardivement que les autres ; il s'agit de l'Ecomusée Nord-Dauphiné et de la Conservation Départementale du Musée des Pays de l'Ain. L'utilisation de ce matériel étant récente ces musées la maîtrisent moins et font appel aux musées qui ont une plus longue expérience. Mais ils se plaçant ainsi en arrière, "à la remorque" des autres. Cette attitude ne crée pas des conditions favorables pour une véritable coopération.
- Enfin certains soulignent que la coopération ne repose que sur quelques personnes et demeure ainsi fragile. Mais la profonde motivation et le dynamisme de ces quelques personnes peut suffire à surmonter les obstacles, vaincre les réticences.

Chaque musée aurait intérêt à instaurer une véritable coopération.

D'un point de vue scientifique d'abord les avantages d'un travail en commun sont nombreux : les prêts d'objets, les échanges d'idées pour leur mise en scène, l'élaboration d'une politique d'acquisition harmonieuse... ne peuvent qu'être des éléments entraînant une nouvelle valorisation du patrimoine.

La coopération entre les musées peut aussi avoir un intérêt "politique" : les années qui viennent vont être marquées par deux événements : l'Europe, les Jeux Olympiques. Ces deux événements peuvent chacun à leur façon amener de nombreux étrangers dans la région Rhône-Alpes. Les musées n'ont-ils pas, dans ce contexte, tout intérêt à adopter une politique harmonieuse de mise en valeur du patrimoine, n'ont-ils pas intérêt à

développer le plus grand nombre d'actions communes ? Ces actions peuvent prendre la forme de publications, d'expositions associant plusieurs musées... De cette façon seulement les musées pourront sensibiliser un public nouveau, faire connaître le patrimoine de la région Rhône-Alpes au plus grand nombre de personnes.

Dans cette optique la réalisation du vidéodisque est déjà un atout considérable.

Par ses 54 000 images VIDERALP présentera la richesse et la diversité des collections historiques et ethnographiques conservées en Rhône-Alpes ; il symbolisera aussi le début d'une politique commune de mise en valeur du patrimoine.

b) L'informatisation des collections

Les questions sur l'informatisation des collections visent un objectif : connaître quelle est "l'envie d'informatique" dans les différents musées.

Nous l'avons dit, l'informatisation des collections opère une véritable révolution : la gestion des collections, leur diffusion peuvent prendre des formes et des dimensions radicalement nouvelles. Par là même, le métier de conservateur est lui aussi amené à se transformer. Quelle est l'attitude du personnel scientifique des musées face à une éventuelle modification de leur rôle, de leur façon de mettre en valeur le patrimoine ? Les conservateurs sont-ils prêts à accepter le nouvel outil de travail qu'est l'ordinateur ?

A travers les réponses données au questionnaire plusieurs profils se distinguent même si les frontières sont parfois floues : certains sont très favorables à l'informatisation et ont déjà intégré, en grande partie, l'ordinateur dans leur travail ; d'autres comprennent les avantages de l'informatique, sont prêts à l'accepter, mais n'ont pas encore le réflexe de l'utiliser, n'en n'ont pas la maîtrise.

D'autres enfin sont beaucoup plus réticents ; l'ordinateur leur apparaît être un outil à peu près inaccessible ; ils repoussent son utilisation à l'échéance la plus lointaine.

Entre ces trois profils de nombreuses nuances existent. Il apparaît très difficile d'établir des catégories. Cette mise en garde étant faite nous pouvons aborder maintenant l'analyse des réponses données par les conservateurs.

* Il paraît à chacun possible d'informatiser toutes les collections ; chaque conservateur pense que l'uniformisation est un mouvement inéluctable ; après avoir gagné un grand nombre de secteurs ce mouvement aborde le secteur culturel et commence à toucher les musées.

L'informatisation est un processus en cours. Mais lorsque l'on aborde le problème de l'échéance les réponses divergent et dénotent tantôt l'enthousiasme, tantôt le scepticisme. Certains repoussent l'informatisation à une échéance très lointaine, à plusieurs années. Ceci peut révéler deux attitudes différentes :

- D'une part la peur ou le manque de confiance : repousser l'informatisation à une échéance lointaine c'est aussi une façon détournée de demander du temps pour s'adapter ; c'est aussi exprimer une appréhension face à un nouvel outil de travail qu'on ne se sent pas toujours capable de dominer.
- D'autre part cela peut traduire une attitude réaliste : les personnes qui ont déjà engagé un processus d'informatisation de leurs collections savent que c'est une entreprise qui nécessite du temps, des moyens humains, financiers.
Rentrer sur ordinateur des milliers de numéros d'inventaire, localiser chaque objet, attribuer une côte physique, donner une description précise, exige un travail sans relâche, un personnel qualifié, formé à l'informatique ; enfin cela exige un matériel adapté, suffisamment simple pour être accessible au plus grand nombre de personnes.

Parmi les personnes très sceptiques quant à une informatisation rapide et proche des collections des musées je citerais l'exemple du personnel interrogé au Musée Savoisien de Chambéry. Pour expliquer leur scepticisme ces personnes évoquent les raisons suivantes :

- Le Musée Savoisien est un musée classé ; il dépend de la Direction des Musées de France et de son système informatisé centralisé. Or le système qui commence à s'implanter en Rhône-Alpes est régional ; le travail en réseau est conçu autour du SUNIST ; le système n'a aucun lien avec la base nationale de la Direction des Musées de France, MISTRAL.

Pour certains cela constitue un frein à l'informatisation. Mais cette raison n'est-elle pas un faux argument ? La DMF exerce-t-elle une telle tutelle sur les musées de provinces ?

Les directeurs d'établissements n'ont-ils aucune marge d'autonomie pour choisir tel ou tel système informatique ?

- La deuxième raison évoquée par le personnel du Musée Savoisien semble plus probable : le véritable frein à l'informatisation tient à l'hostilité du personnel scientifique du musée.

Cette hostilité traduit la peur des conservateurs, de donner une transparence aux collections.

L'une des personnes interrogées au Musée Savoisien cite un exemple révélateur :

La conclusion d'un groupe de réflexion sur l'informatisation des collections était la suivante : les conservateurs veulent bien informatiser mais à condition d'avoir leur propre matériel et de rentrer eux-mêmes leurs données.

Cette attitude peut exprimer la volonté de parvenir à une indexation très pertinente et pointue ; mais elle peut aussi traduire la peur de perdre le monopole de la connaissance du fonds.

Le scepticisme n'est pas le propre des conservateurs du Musée Savoisien.

- Au Musée Dauphinois, le doute face à l'informatisation, est aussi dans le coeur de certains conservateurs :
à la question "à quelle échéance pensez-vous que les collections seront informatisées ?" deux conservateurs répondent qu'il faudra des années et des années de travail. Pour eux l'ampleur de l'investissement humain à fournir est décourageant.

A l'opposé un deuxième groupe apparaît très optimiste : deux personnes, un conservateur du Musée Château d'Annecy et un conservateur de l'Ecomusée Nord-Dauphiné, pensent tout informatiser dans une échéance très brève (deux ans environ), et ne voient pas d'obstacles majeurs. Pour elles les atouts de l'informatisation sont tels que les moyens à mettre en oeuvre (moyens humains et financiers) ont, comparativement, peu d'importance.

Enfin un groupe intermédiaire situe la fin de l'informatisation à 4 ou 5 ans. Ces personnes citent plusieurs obstacles, envisagent plusieurs freins :

- le manque du personnel
- le manque de formation du personnel
- le manque de motivation et de volonté
- le manque de temps

Il est intéressant de constater que tous les obstacles évoqués sont dûs aux êtres humains ; les freins à l'informatisation sont tous dûs au personnel.

Les moyens financiers directs, l'investissement en matériel par exemple, ne sont jamais cités comme un obstacle.

Le manque de confiance en l'informatisation n'est pas lié à l'ordinateur, à "la machine", mais aux personnes qui seront amenées à l'utiliser. Dans l'immédiat les personnes qui travaillent à l'informatisation des collections apparaissent trop peu nombreuses ; les futurs utilisateurs ne sont pas assez formés, ne maîtrisent pas l'outil et donc en ont une certaine appréhension qui ne fait que ralentir le processus.

Cette appréhension bloque aussi toute motivation et toute volonté. L'argument alors évoqué par les conservateurs pour expliquer leur manque d'intérêt, le faible investissement personnel, est le manque de temps.

L'une des réponses fréquente est la suivante :

"les conservateurs ont des tâches multiples qui ne leur laissent pas le temps de s'investir à fond dans l'informatisation".

* Si nous abordons maintenant les questions concernant les avantages de l'informatisation les réponses obtenues, par ordre de priorité, sont les suivantes ; l'informatisation va permettre :

- une plus grande facilité de la recherche documentaire
- une meilleure gestion des collections
- un meilleur service documentaire du public
- un meilleur rangement physique des collections

Le meilleur rangement physique des collections n'apparaît que comme une conséquence lointaine de l'informatisation. Une nouvelle fois cela peut traduire une certaine incompréhension des systèmes de classement et en particulier des systèmes informatisés. L'informatisation permet en effet d'intégrer un grand nombre de données et donc d'apporter beaucoup de précisions ; l'informatisation facilite l'attribution d'une cote physique. Chaque objet a ainsi une place déterminée.

Mais ce système impose une rigueur qui rebute certains conservateurs : pour l'un d'entre eux "le fait de remettre l'objet exactement à la bonne place demande une trop grande rigueur intellectuelle".

Le meilleur service documentaire du public n'apparaît pas non plus de façon prioritaire parmi les avantages de l'informatisation.

Il est une conséquence de la meilleure gestion des collections.

L'ordinateur n'est pas perçu par les personnes interrogées comme pouvant être laissé entre les mains du public, même un public d'étudiants ou de chercheurs.

L'ordinateur permet une plus grande facilité de la recherche documentaire, une meilleure gestion des collections ; ces avantages concernent donc les conservateurs, dans un premier temps.

Dans un second temps seulement, les retombées de l'informatisation deviennent des avantages pour le public : la qualité des expositions pourra être améliorée, leur nombre augmenté...

* Les conservateurs sont tous convaincus des avantages entraînés par l'informatisation. De façon générale ils ne voient pas d'inconvénients. En particulier ils ne pensent pas que l'ordinateur "atténuera le contact avec l'objet".

Pour tous l'ordinateur est une étape qui facilite l'accès à l'objet mais ne le supprime pas. Ceci est en partie contredit par le fait que beaucoup ne voient pas, comme conséquence de l'informatisation, un meilleur rangement physique des collections : comment l'accès à l'objet sera-t-il facilité s'il apparaît trop rigoureux de le remettre à sa place exacte ?

Pour certains, la suppression du contact avec l'objet, est un faux problème : "sans informatisation on ne pouvait plus accéder à l'objet sauf quelques privilégiés qui connaissaient les réserves depuis des années".

"L'absence de contact physique avec l'objet ne me paraît pas être un inconvénient puisque les objets en question étaient soit condamnés aux réserves, hors de la vue du public, soit étaient sortis pour des expositions temporaires".

- * Les inconvénients, le doute quant à l'informatisation ne portent pas sur l'ordinateur mais sur les personnes elles-mêmes. Les personnes interrogées ne doute pas de la machine mais de leurs propres capacités à s'en servir. Je rapporte ici les paroles d'un conservateur : "au moindre problème je suis bloquée ; j'ai peur d'aller de l'avant car j'ai peur de tout effacer..."

Pour certains l'ordinateur crée une dépendance non pas vis à vis de la machine mais par rapport à ceux qui maîtrisent l'outil : "au moindre problème je dois aller voir Nathalie" (la documentaliste qui s'occupe de l'informatisation).

Une autre personne émet la crainte suivante :

"On peut évoluer vers un système centralisé où le pouvoir sera détenu par celui qui maîtrise l'outil informatique".

D'autres craintes s'expriment mais de façon moins directe :

Plusieurs conservateurs précisent que l'ordinateur ne va pas primer sur l'individu, ne va pas briser les compétences de l'homme. S'il est vrai que l'ordinateur reste un outil au service de l'homme il n'empêche que certains conservateurs ont l'impression de perdre le monopole de leurs connaissances.

Jusqu'à l'arrivée de l'informatique le rôle du personnel scientifique était censé être le suivant :

- il avait une connaissance exclusive des réserves
- il avait une connaissance du classement fait par thème (réserves ethno) ou par sites (archéol.). Mais le caractère subjectif de ce type de classement, devant l'accroissement des collections ne permet plus aujourd'hui de retrouver grand chose.

Avec l'informatisation, l'attribution pour chaque objet d'une cote physique précise, quiconque peut accéder rapidement à l'objet. Cet accès à l'objet est encore facilité par le vidéodisque : quiconque peut visualiser une oeuvre et non plus les seules personnes habilitées à pénétrer dans les réserves.

Si l'informatisation entraîne une plus grande accessibilité à l'objet certains conservateurs pensent perdre une partie de leur monopole. Ils ont en partie tort dans la mesure où eux même ne pouvaient plus maîtriser les réserves, ne pouvaient plus connaître la place de chaque objet et donc étaient incapables de les retrouver.

Une mutation s'opère :

Le conservateur ne peut plus être un possesseur du patrimoine mais il doit en être le gestionnaire. Or du monopole de la connaissance d'un objet à seule gestion et à sa diffusion au public il y a un pas que certains redoutent de franchir.

L'impression de perdre le privilège exclusif de connaître un fonds est attribuée à l'informatique. L'ordinateur est ainsi considéré parfois comme un adversaire. Je rapporte ici les paroles d'un conservateur : "je ne suis jamais sure que l'ordinateur ne se trompe pas ; j'ai toujours envie de trouver une faille dans la machine".

Cette envie de prendre en défaut l'ordinateur le place dans une position d'adversaire et non d'allié. L'ordinateur n'est plus un outil de travail mais un "ennemi" !

* A la question "si vous deviez engager un processus d'informatisation des collections, lesquelles traiteriez-vous en priorité" ? L'ordre donné est le suivant :

L'informatisation des objets d'ethnologie et d'archéologie vient en premier lieu, puis l'informatisation de la photothèque, puis la bibliothèque et enfin la sonothèque.

Quatre personnes pensent qu'il n'y a pas d'ordre de priorité et que tout doit être informatisé conjointement :

"L'informatique permet de tout mener de front". "Les systèmes informatiques permettent l'interdisciplinarité : il faut se servir de cette possibilité".

* Les deux dernières questions concernent les limites du système et le "système idéal".

- . Les limites du système viennent renforcer ce qui a été dit sur les inconvénients de l'informatisation. Les limites évoquées concernent toutes le personnel :

Les personnes interrogées pensent qu'il leur sera difficile de changer leurs habitudes de travail ; il leur faudra une grande maîtrise de l'outil informatique pour changer leurs méthodes.

Une autre limite est due au fait que certains n'adhèrent pas au travail d'informatisation en cours ; il y a très peu de communication entre ceux qui travaillent à l'informatisation et les autres.

Cela a deux conséquences :

Une certaine hétérogénéité parmi le personnel entre un groupe qui maîtrise l'outil, un groupe qui l'utilise de façon ponctuelle et un groupe qui l'ignore ;

Une dépendance du personnel qui n'utilise pas l'informatique.

- . Quel serait le système idéal ?

Les réponses à cette question concernent quatre aspects :

- Le système idéal serait un système couvrant la totalité des objets et des supports.

- Le système idéal serait un système fonctionnant en réseau et incluant les cinq musées.
- Le troisième aspect est l'homogénéité des matériels : "il faudrait que tous les bureaux soient connectés sur les mêmes micros".
- Enfin le dernier aspect concerne l'ouverture du système et son accessibilité : "le système idéal serait un système où tout le monde pourrait avoir accès à tout".

L'informatisation des collections est un processus engagé par plusieurs musées de la région Rhône-Alpes. Cette entreprise entraîne des changements dans la mise en valeur du patrimoine (meilleure connaissance du fonds et meilleure gestion des collections) et donc à plus ou moins long terme un changement du rôle du conservateur. L'attitude du personnel scientifique des musées semble globalement favorable au changement, même si quelques appréhensions se manifestent. Or l'informatisation ne se faisant pas en un jour les quelques réticences constatées pourront peu à peu être vaincues... Il convient toutefois de veiller à prendre quelques précautions :

- L'écart qui existe entre ceux qui utilisent l'ordinateur et ceux qui l'ignorent ne doit pas se creuser davantage. Cela nécessite un effort de la part des deux groupes, allant dans le sens d'une plus grande communication. Concrètement cela peut se traduire par des démonstrations de la part de ceux qui maîtrisent l'outil et bien sûr par une volonté réelle de comprendre, par une demande de la part de ceux qui ne l'utilisent pas.
- Les résultats concrets de l'informatisation doivent être perçus par l'ensemble du personnel ainsi que les systèmes de classement. Apprendre à chacun à retrouver un objet dans les réserves, en lui donnant sa cote physique, est un exercice simple qui permettrait à tous de comprendre l'aspect concret, pratique et logique du système.

Cet exercice peut, dès aujourd'hui, se faire dans les réserves d'archéologie du Musée Dauphinois, chaque objet étant classé par numéro d'inventaire et doté d'une cote physique précise.

- Enfin il faut inciter chacun à manipuler l'ordinateur le plus souvent possible. Ceci implique la présence de nombreux ordinateurs et la possibilité pour les conservateurs de prendre le temps de s'en servir. Pourquoi ne pas dégager de petites tranches horaires, chaque semaine, consacrées à la pratique de l'ordinateur ?

Ces mesures peuvent paraître superficielles ou utopiques, mais l'informatisation sera réussie uniquement si le personnel y adhère complètement et en premier lieu les conservateurs.

Le personnel de l'administration semble, quant à lui, manifester beaucoup moins de réticences... C'est ce que nous nous proposons d'aborder maintenant.

3° La perception de l'informatisation sur le plan de la gestion administrative

L'informatisation est jugée de façon positive par l'ensemble des agents de l'administration.

Les seules réticences sont dues au temps passé pour s'initier à l'ordinateur :

le travail d'apprentissage est souvent perçu comme un travail supplémentaire au travail courant. Mais les résultats obtenus récompensent l'investissement : "l'informatique nécessite beaucoup de travail mais quelle satisfaction quand on arrive à sortir ce que l'on veut" !

Pour certaines tâches de secrétariat, devenues un véritable automatisme, des secrétaires préfèrent ne pas utiliser l'ordinateur :

"l'informatique est positive pour les traitements de texte, les bilans, les textes d'exposition mais pour le courrier, les petites lettres, je préfère ma machine à écrire ; parfois l'ordinateur est trop compliqué pour ce que j'ai à faire".

Mais les avantages sont nombreux : les avantages le plus souvent évoqués sont la rapidité de l'ordinateur et donc le gain de temps ; l'informatisation permet d'éviter les tâches répétitives.

Les feuilles administratives sont sur disquettes et donc sont mieux classées. Les erreurs sont moins fréquentes. L'informatique permet une meilleure gestion administrative.

Nous pouvons citer un exemple concret :

La gestion des relations avec l'extérieur (envoi des informations sur le musée, des cartons d'invitation pour les expositions) a été complètement changée par l'informatique : le fichier informatisé "relations-musée" permet de retrouver immédiatement les personnes, leur adresse ; il n'y a plus de double envoi ; les étiquettes avec les adresses sortent sur imprimante. L'avantage majeur est la remise à jour permanente du fichier : il est possible d'ajouter des noms de personne, d'indiquer le changement de leurs fonctions, le changement d'adresse...

L'informatique permet enfin une meilleure gestion des budgets et des statistiques. L'analyse des données est immédiate. Il est par exemple possible de connaître très rapidement le nombre de visiteurs qu'il y a eu au musée tel ou tel mois. Avant il fallait attendre plusieurs semaines. Les cahiers de compte, les fiches de stock manuelles, sont aujourd'hui gérés par des fichiers informatisés.

Ces différents avantages ont entraîné une satisfaction générale de la part des utilisateurs. Les tâches administratives ont été valorisées par l'informatique et corollairement le rôle des agents de l'administration a lui aussi évolué : le travail manuel a peu à peu été automatisé.

TROISIEME PARTIE : UN EXEMPLE CONCRET DES CONSEQUENCES DE L'INFORMATISATION : LE RANGEMENT DES COLLECTIONS ARCHEOLOGIQUES DU MUSEE DAUPHINOIS

Le Musée Dauphinois dispose depuis plusieurs mois de locaux nouveaux pour aménager ses réserves. Un déménagement a donc eu lieu et a été l'occasion d'une question fondamentale : quel système de rangement adopter ? Fallait-il garder l'ancien système, le classement thématique pour les collections ethnographiques et le classement chronologique pour les collections archéologiques ou bien le déménagement était-il l'occasion d'adopter un système novateur ? L'informatisation des collections, prévue à une échéance très courte, rendait le problème encore plus aigu.

Il s'avérait en effet indispensable de trouver un système de classement le plus logique, le plus rationnel possible.

Ce problème du classement a donné lieu à une polémique très vive entre différents conservateurs ; je vais tenter de rapporter ici les arguments de chacun de façon à illustrer, par un exemple concret, les questions posées par l'informatisation des collections.

A - L'ancien système de classement des collections archéologiques

Selon l'ancien système les collections archéologiques étaient à la fois rangées par périodes et par sites. Le système de classement thématique, adopté pour les collections ethnographiques, s'avérait incompatible avec les données archéologiques.

Le matériel préhistorique par exemple pouvait difficilement être rangé selon tel ou tel thème.

Or avec l'informatisation des données une nouvelle forme de gestion des collections est possible :

- Il s'avère nécessaire de numéroter les objets qui ne le sont pas encore puis de saisir l'ensemble des numéros d'inventaire.
- Cette opération doit s'accompagner d'une indexation très précise de chaque objet.
- Enfin chaque objet doit pouvoir être localisé par une cote physique précise.

Ce système nécessite un rangement le plus rigoureux et le plus simple possible. Le classement des objets par numéro d'inventaire possède ces deux qualités.

Mais ce système n'a pas fait d'emblée l'unanimité.

B - Les inconvénients du rangement par numéro d'inventaire

L'inconvénient principal du rangement par numéro d'inventaire est qu'il conduit à la dispersion des fonds d'un même site. Des objets provenant des mêmes fouilles mais n'étant pas entrés en même temps au musée auront des numéros d'inventaire discontinus et donc seront éloignés les uns des autres. La personne venant consulter les objets ne pourra pas avoir une perception globale du site ; il n'en aura qu'une vue partielle... Le chercheur amené à consulter les objets d'un même site ne pourra pas établir aisément des rapprochements.

Les autres arguments évoqués à l'encontre du classement par numéro d'inventaire sont directement dirigés contre le système informatisé :

- "L'interrogation informatique va permettre de retrouver des objets d'une même commune, d'une même période, d'une même famille mais l'analyse descriptive est trop brève pour inclure d'autres critères de choix des objets tels les critères d'esthétique, de représentativité..."

- "Pour toute interrogation il faudra repasser par l'informatique ce qui nécessite la présence permanente d'un terminal dans les réserves".

A ces arguments nous pouvons répondre que les fiches informatiques peuvent être très complètes et permettre de préciser n'importe quel critère. (Cf. annexe n° 10)

Un terminal pourra bien entendu être en permanence dans les réserves ; à cette condition seulement le système aura un sens.

C - Les avantages du système :

Le classement par numéro d'inventaire présente des avantages considérables. Il permet une gestion plus rationnelle des collections. En effet il est aisé de se rendre compte de la place encore disponible dans les réserves et d'intégrer de nouveaux objets. Ceux-ci viennent s'ajouter aux précédents sans qu'il soit nécessaire de rechercher les objets du même site, de la même période.

Le système par numéro d'inventaire permet de retrouver très rapidement l'objet. La cote physique, indiquée sur la fiche informatique, donne plusieurs éléments de localisation de l'objet : la salle où il se trouve, le rayonnage, l'étagère...

La réintégration des objets sortis est elle aussi facilitée.

Enfin les chevauchements du système précédent qui hésitait entre sites et périodes historiques sont évités.

Mais ce système, nouvellement installé dans les réserves, est un système pilote et en tant que tel il doit "faire ses preuves".

Ses atouts sont nombreux mais il doit encore convaincre.

C O N C L U S I O N

Les musées de la région Rhône-Alpes disposent d'un patrimoine très riche et diversifié. Plus que jamais les conservateurs se trouvent face à la double nécessité de conserver ce patrimoine et de le diffuser. Les techniques les plus contemporaines permettent de répondre à ce double impératif.

L'informatique et le vidéodisque appliqués aujourd'hui aux collections d'ethnologie, d'archéologie, aux Arts Plastiques, aux livres et pourquoi pas aux Monuments, permettent à chacun, qu'il soit Conservateur de Musée, Chercheur ou simplement amateur d'art, de disposer de l'inventaire exhaustif du patrimoine.

La mutation opérée par les nouvelles technologies n'est pas encore perceptible auprès du public. Mais quelques personnes déjà, ont pu utiliser le vidéodisque, pour des études en histoire de l'art ; à Nîmes par exemple, où le vidéodisque est une expérience réussie, des étudiants viennent fréquemment le consulter.

En Rhône-Alpes l'enquête que nous avons menée concerne exclusivement le personnel. Les résultats paraissent là encore concluants ; l'informatisation opère un véritable bouleversement mais entre peu à peu dans les habitudes de travail.

L'avenir très proche permettra de savoir si le vidéodisque aura le succès escompté auprès du public : la mise en service de VIDERALP est en effet prévue à l'automne prochain, lors de l'inauguration de l'exposition "Questions et Acquisitions", au Musée Dauphinois.

Le vidéodisque convaincra-t-il les élus politiques et sera-t-il perçu comme un vecteur possible du développement régional ?

Dans le domaine des nouvelles technologies et plus particulièrement celles liées à la communication, la technique précède souvent le besoin et il faut parfois beaucoup de communication pour que le second rejoigne la première. On pourrait penser que le vidéodisque n'échappe pas à la règle, mais il n'en est rien au moins pour les deux usages de base du vidéodisque que sont le stockage et la gestion d'images. La production accélérée d'images rend chaque jour plus nécessaire la recherche de solutions pour le stockage et la gestion de celles-ci.

Pour Jean-Louis Tissot, chargé de mission aux Nouvelles Technologies, "dès que l'on presse un vidéodisque, il convient d'avoir une stratégie d'exploitation des images qui va bien au-delà de l'usage premier auquel on le destine. C'est à cette condition que l'on peut dégager un projet économique viable.

Une politique régionale volontariste dans le domaine des mémoires optiques peut être riche de promesses.

Elle permet :

- Une sensibilisation locale à l'image et à ses techniques.
- Un accroissement de la production locale d'images et par conséquent une promotion accrue de la région par l'image.
- Un développement de l'activité de recherche sur les supports et sur leur environnement informatique.
- L'implantation ou la création de nouvelles activités touchant à la création, au traitement, à l'interprétation et au stockage d'images.

Par une collaboration accrue avec le niveau Etat, avec le niveau C.E.E. mais aussi entre elles, les régions peuvent ainsi contribuer à combler le retard enregistré sur le marché de l'information par le continent européen. "Il faut pour cela une volonté et des idées". (7)

B I B L I O G R A P H I E

La bibliographie que je présente ici est une bibliographie sélective ; complétée par rapport au projet de D.S.B ; elle s'articule autour de trois thèmes de recherche : les nouvelles muséologies, l'image et la mise en valeur du patrimoine, les nouvelles technologies. A l'intérieur de ces grandes rubriques le classement adopté est un classement alphabétique auteur.

A - Nouvelles muséologies

- A. Conquet. Des musées pour quoi faire ? Conservatoires du passé ou tremplins pour l'avenir ? Paris : Ed. du Centurion, 1981.

André Conquet est un familier des musées, artistiques ou techniques, anciens ou modernes. Il explique dans son ouvrage quelle est la place des musées dans une politique de la culture. Pour lui, "les musées ne sont pas les nécropoles d'un passé inutile, mais les lieux vivants où l'on se prépare pour l'avenir".

- B. Deloche. Muséologica : Contradictions et logique du musée. Lyon : Institut interdisciplinaire d'études épistémologiques, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1985.

Bernard Deloche pose le problème de la disparition du musée ; cette disparition est liée au fait que le musée ne se soucie que de conservation. Bernard Deloche démontre que "l'histoire du musée s'avère avoir été celle d'une étrange mystification ; une mystification fondée sur des intérêts étrangers à la fois à l'art et à la vie, des intérêts séniles qui poussèrent à l'isolement sacralisant, à la séquestration obsédante".

- A. Desvallées, conservateur à l'Inspection générale des musées classés et contrôlés : Musées d'histoire et musées d'anthropologie, musées de civilisation et musées de patrimoine territorial. Musées et collections publiques de France, 3, J1983, pp 61-62.

André Desvallées s'interroge sur la dénomination de chacun de ces musées et sur leur contenu.

- L. Duc : Au musée dauphinois : une nouvelle stratégie d'expositions mobiles. Dauphiné Libéré, 22-05-1982.

Lucile Duc présente l'action muséologique du musée dauphinois, basée sur des expositions temporaires.

- J.C. Duclos, conservateur au musée dauphinois : La collecte. Nouvelles Muséologies, juin 1984, pp 59-66.

Jean-Claude Duclos explique, dans cet article, comment procéder pour constituer des collections, à partir de l'expérience du musée d'Arles.

- B. Gilman. Le musée, agent d'innovation culturelle : étude commanditée par le Conseil de l'Europe. Strasbourg, 1977.

Bernard Gilman cite des exemples d'expériences nouvelles faites au musée : il développe en particulier les principes de présentation des collections du musée dauphinois.

- J.P. Laurent, ancien conservateur au musée dauphinois : il y a deux ans, disparaissait Hippolyte Müller, fondateur du musée dauphinois. Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, 30-09:1983, p 81.

- J.P. Laurent, ancien conservateur au musée dauphinois : Le Musée d'ethnologie et le champ urbain. Terrain, Carnets du patrimoine ethnologique, 3, octobre 1984, pp 72-75.

Jean-Pierre Laurent explique que le monde urbain fait partie désormais du domaine d'investigation d'un musée d'ethnologie, au même titre que le monde rural.

- J.P. Laurent, ancien conservateur au musée dauphinois : Le musée, espace du temps. Nouvelles Muséologies, juin 1985, pp 83-88.
Jean-Pierre Laurent explique quelles sont les démarches muséographiques suivies par le musée dauphinois.

- Quels musées pour quelles fins aujourd'hui ? Séminaire de l'Ecole du Louvre, Paris, 1983. Paris : La Documentation française, 1983.
Cet ouvrage est une série d'articles sur ce qu'est le musée aujourd'hui, sa vocation, les évolutions possibles.
L'ouvrage est intéressant car différents intervenants font part de leurs expériences, de leur conception du musée.

- J. Marion : La mémoire de Grenoble. La Croix, 07-05-1984.
Dans cet article, Jacque Marion présente l'exposition du musée dauphinois intitulée "le roman des grenoblois".

- A. Nicolas. Nouvelles Muséologies, ouvrage collectif sous la direction d'Alain Nicolas. Marseille, 1985.
Cet ouvrage, réalisé par l'association "Muséologie Nouvelle et Expérimentation Sociale", comprend de nombreux articles de personnes apportant un regard nouveau sur le musée ; Hugues de Varine, André Masson, Michel Pezet, Bernard Deloche, Pierre Gaudibert...

- G. Sixou. L'Audiovisuel dans la nouvelle muséologie : enquête menée dans le cadre d'un mémoire de M.S.T Communication, Université de Grenoble, 1988.
Gilles Sixou a mené une enquête auprès des visiteurs du musée dauphinois afin de savoir comment ils perçoivent l'audiovisuel au musée. A partir de cette enquête il élabore une réflexion sur les fonctions de l'audiovisuel dans la nouvelle muséologie.

- F. Verger : Mémoire collective. Le Monde, 11-07-1987.
François Verger explique ce qu'est le "muséotente" du musée dauphinois.

B - L'image et la mise en valeur du patrimoine

- P. Aigrain. Quels choix techniques pour les banques d'images culturelles ? Culture et Recherche, 14, mars 1988.

- R. Barthes. La chambre claire. Paris : Gallimard, 1980.

Roland Barthes développe une réflexion intéressante sur la photographie et sur les difficultés que l'on a pour la classer. Pour Roland Barthes, "la photographie se dérobe toujours ; la photographie est inclassable".

- F. Dagognet. Mémoire pour l'avenir : vers une méthodologie de l'informatique. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1979.

Dans le chapitre IV de l'ouvrage, intitulé "la muséographie", François Dagognet explique et développe la polémique qui a eu lieu entre André Malraux et Georges Duthuit, le premier défendant le Musée et l'autre se faisant son adversaire acharné.

- F. Dagognet. Philosophie de l'image. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1984.

Ce livre traite de l'image, mais aussi plus généralement de la copie, du double, de la représentation, du calque, du sosie. Pour François Dagognet "l'image a peu à peu vaincu ses séculaires asservissements ; elle prend actuellement sa revanche ; elle tend notamment à supprimer le modèle qu'elle était alors chargée de plagier et de colporter... c'est l'illusion qui devient la source du réel".

- H. Hudrisier. L'Iconothèque, documentation audiovisuelle et banque d'images. Paris : La Documentation française, 1983.

Se fondant sur une réflexion théorique sur la communication et une pratique documentaire audiovisuelle, l'auteur propose des modèles de cinémathèques, de vidéothèques, de photothèques, qui, avec les moyens de la technologie, de l'archivage ne relèvent plus de l'utopie. L'auteur expose les problèmes de points d'accès et de classement de l'image.

- A.M. Laulan, J-P Terrenoire : Sociologie de l'image.
Actes du séminaire du centre d'études sociologiques du CNRS. Paris, 1982.
- M. Lebot. L'Image sans fonction. Terminal, 38, juin-juillet 1988.
- Image et signification : Colloque organisé par l'Ecole du Louvre.
Paris : La Documentation française, 1983.
- J-J Maleval. Au Musée d'Orsay : images extraordinaires à prix extraordinaire. Sonovision, 301, février 1987.
- A. Malraux. Le Musée Imaginaire. Paris : Gallimard, 1952.
Malraux a conçu l'idée d'un musée imaginaire, fondé sur la photographie. Avec Malraux, le musée n'est plus un musée des objets, il ne cherche plus la conservation des oeuvres dans leur matérialité, il n'est plus un lieu, il s'est transformé en album.
- M. Melot, directeur de la B.P.I. Images et science. Paris : Ed. Herscher, 1985.
Cet ouvrage est un ensemble de réflexions sur le rôle de l'image, par Michel Melot, Anne-Marie Laulan, Claude Nurid-sany...
- La révolution des images. La Recherche, n° spécial, mai 1983.
- Images de synthèse : un nouveau monde créé par l'ordinateur. Sciences et Techniques, n° spécial, mai 1984.
- Vous avez dit nouvelles images ? Sonovision, 278, janvier 1985.
- Le musée de Bretagne soigne son image. Sonovision, 308, octobre 1987, p 70.

C - Nouvelles technologies : les vidéodisque au musée

- Les vidéodisques et les minitels en toile de fond à Beaubourg. Archimag, 22, mars 1989, p 37.

L'article présente les vidéodisques mis en service à Beaubourg, l'un sur la civilisation qui regroupe les arts, l'histoire, la vie quotidienne, les religions, l'autre sur les Beaux-Arts.

- Beaumont-Maillet, Bruckmann : la base de données du département des estampes et de la photographie. Bulletin d'information de l'ABF, 133, 1986.

- J.M. Dureau. Panorama général des nouveaux supports optiques. Infomédiatique, 1988.

- M. Melot. Le vidéodisque, mémoire d'images. Paris : B.P.I., 1986.

Divers intervenants font part de leur expérience sur les vidéodisques : Michel Melot, José Wanegue, Isabelle Giannatasion, Sandra Sinno, Christiane Baryla.

- G. Broussaud. Les vidéodisques. Paris : Masson, 1986.

Ce livre constitue un ouvrage de synthèse sur les vidéodisques. Deux qualités essentielles du vidéodisque sont mises en valeur : la grande densité des informations stockées, la rapidité d'accès aux images.

- D. Clayssen, D. Cobstein. Introduction à l'image informatique. Paris : Dunod, 1987.

Les "nouvelles images" ou images de synthèse, résultent d'un travail de construction logique et non plus d'une prise de vue du monde réel. Les nouvelles technologies, à l'aide desquelles elles sont produites, offrent de grandes ouvertures : dématérialisation de l'image, capacité de mémorisation, interactivité...

L'avant propos de cet ouvrage décrit le contexte socio-technique des nouvelles images et livre une réflexion intéressante sur les enjeux économiques et culturels qu'elles représentent.

- Direction de l'Administration Générale et de l'Environnement culturel. Paysage du vidéodisque, banque d'images en France. Paris : La Documentation française, 1989.

Cet ouvrage est un guide des banques d'images sur vidéodisque .

- J-M Dureau : Un vidéodisque d'images régionales en Rhône-Alpes : un travail collectif des bibliothèques, musées et archives. Bulletin d'information de l'ABF, 135, 2ième trimestre 1987.

Jeanne-Marie Dureau présente dans cet article le vidéodisque VIDERALP, ses objectifs, les images retenues, les choix techniques, intellectuels, les modes d'interrogation.

- C. Leloup. Mémoires optiques, la gestion électronique de l'information. Paris : Entreprise moderne d'édition, 1987.

Ce livre permet d'acquérir rapidement les connaissances de base en support optique : disque optique, CDRom, vidéodisque. Les technologies d'inscription des données, différentes pour chaque support sont très clairement expliquées.

- Musées et ordinateurs. Muséum, XXX, 3/4, 1978.

Ce numéro de Muséum est un numéro spécial qui présente une étude détaillée sur ce que représente l'informatique pour les institutions muséologiques.

- Musées et collections publiques de France, supplément au bulletin trimestriel, 168, 1985.

Ce numéro traite de la place et du rôle de l'ordinateur au musée.

- Banques d'images et vidéodisques. Les régions creusent leurs sillons. Sonovision, 298, novembre 1986, p 34.

Cet article est un compte rendu des journées tenues à Grenoble, organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie et intitulées "banques d'images et vidéodisques".

NOTES

- (1) Jacques Chaumier ; avant propos de l'ouvrage de Catherine Leloup. Mémoires optiques : la gestion électronique de l'information.
- (2) Christiane Baryla - Vidéodisque, musées et fonds d'archives. Le carrefour international de la communication : 1er salon international du vidéodisque ; 14-19 avril 1986 ; Paris la Défense.
- (3) Musées et collections publiques de France, supplément au bulletin trimestriel, 168, 1985.
- (4) Voir annexe n° 1.
- (5) Jean-Jacque Maleval. Au Musée d'Orsay : Images extraordinaires à prix extraordinaire. Sonovision, 301, février 1987.
- (6) Isabelle Lazier, conservateur au Musée Dauphinois.
- (7) Jean-Louis Tissot, chargé de mission aux Nouvelles Technologies ; Conseil Régional de Franche-Comté.

PLAN DE MEMOIRE

- Introduction :
- Choix du sujet et motivations
 - Les modifications intervenues par rapport au projet initial.
 - Le processus d'informatisation : l'exemple du Musée Dauphinois.

Première partie : l'informatique au musée

A - Les grandes réalisations

- 1° Panorama général des nouvelles technologies
- 2° Les applications au musée

B - L'exemple des musées de la région Rhône-Alpes : VIDERALP

- 1° Présentation générale du vidéodisque
- 2° Un vidéodisque novateur : pourquoi ?

C - Les moyens informatique en place dans chacun des musées associés à VIDERALP

Deuxième partie : la perception de l'outil informatique

A - Présentation de l'enquête

- 1° Le questionnaire
- 2° Le contexte
- 3° Les modalités de l'enquête

B - Dépouillement des questionnaires

- 1° Présentation des personnes interrogées
- 2° La perception du système d'informatisation des collections
 - a) La réalisation du vidéodisque
 - b) L'informatisation des collections
- 3° La perception de l'informatisation sur le plan de la gestion administrative

Troisième partie : un exemple concret des conséquences de l'informatisation : le rangement des collections archéologiques du Musée Dauphinois.

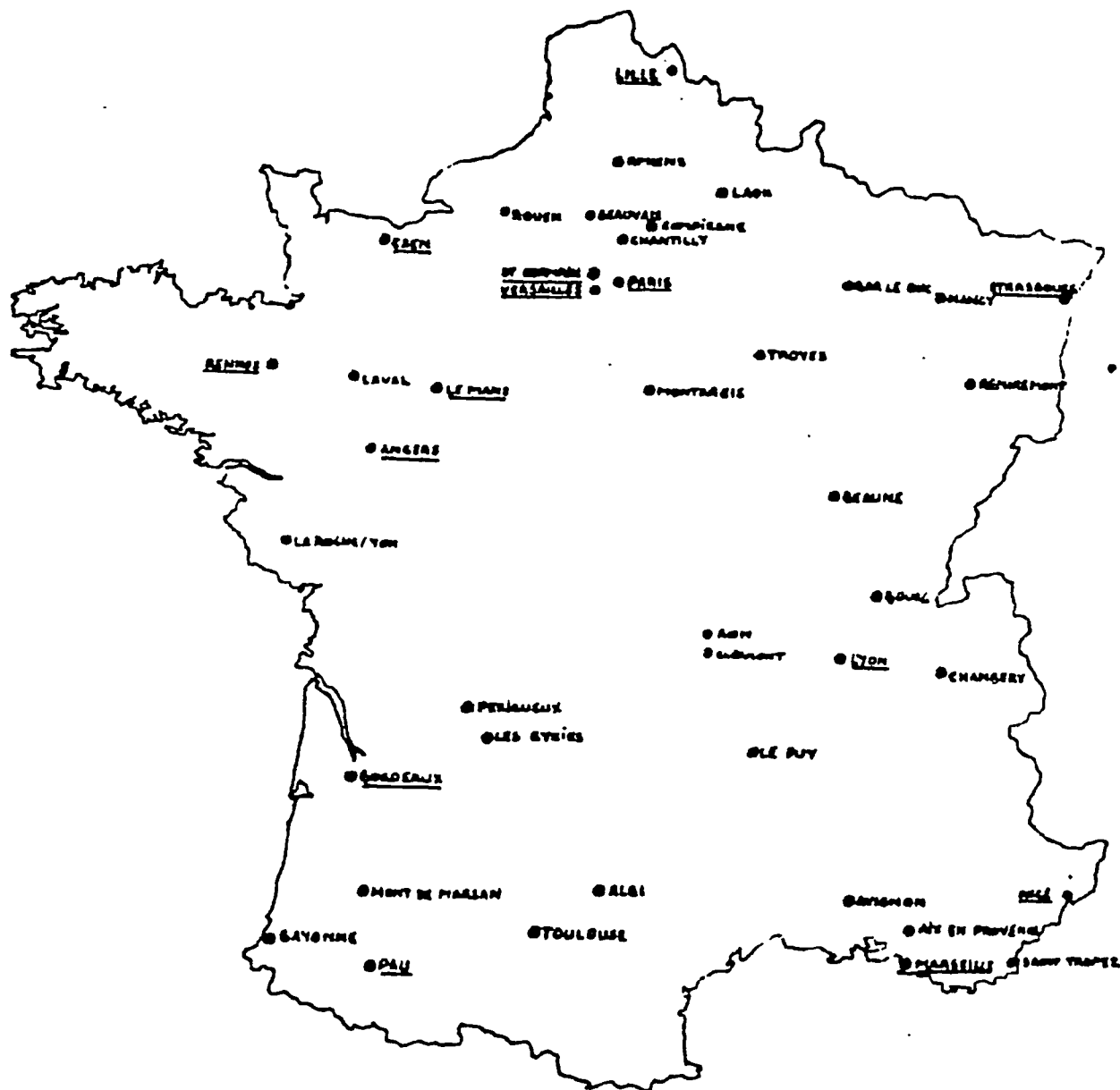
A - L'ancien système de classement des collections archéologiques

B - Les inconvénients du rangement par numéro d'inventaire

C - Les avantages du système

CONCLUSION

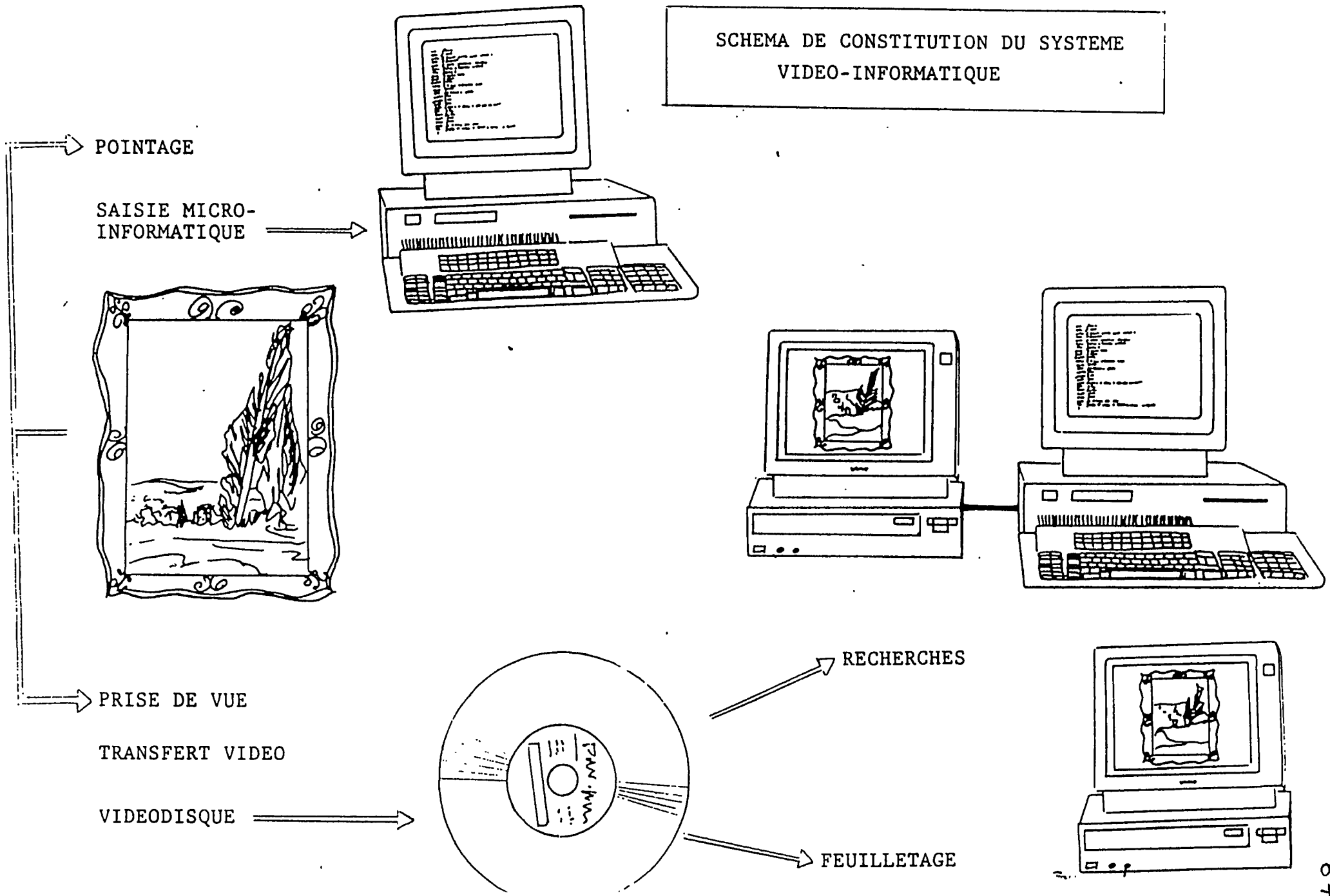
LES MUSEES EQUIPES DE TERMINAUX EN FRANCE EN 1985



CAEN MUSEES EQUIPES DE TERMINAUX

Musées équipés de terminaux

SCHEMA DE CONSTITUTION DU SYSTEME VIDEO-INFORMATIQUE



ANNEXE N° 3COUTS 1986 - MUSEE DES BEAUX ARTSCAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE

8.000 F

(subventionnée 30 % D.R.A.C*)

PRESSAGE VIDEODISQUE

(subventionné 30 % D.R.A.C.)

Constitution du film Strip

12.103 F

Constitution bande vidéo

26.267 F

Pressage disque

40.650 F

) 79.020 F

MATERIEL INFORMATIQUE

Ordinateur et imprimante

80.000 F

Logiciel (subventionné 25 % D.R.A.C.)

60.000 F

MATERIEL VIDEO

Moniteur et vidéolecteur

(subventionné 20 % D.R.A.C.)

50.000 F

Soit au total277.020 F T.T.C.

* D.R.A.C. : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ANNEXE N°4EXEMPLE DE FICHEDE SAISIE - MUSEE DES
BEAUX-ARTS DE NIMES.

IMMAT /00441
 NUM-IF /0441
 AUTEUR /GIAMBONO MICHELE, CONNU A PARTIR DE 1420-1462 ATTRIBUE
 ATTRIB /GIAMBONO MICHELE
 ECOLE /ITALIENNE, VENITIENNE
 TITRE /MARIAGE MYSTIQUE DE SAINTE CATHERINE
 MOT-CLE /SCENE RELIGIEUSE
 TYPE /PEINTURE
 LOCAL /RESERVE CR
 JURID /VILLE DE NIMES
 MATER /RANNEAU
 TECHN /PEINTURE A L'HUILE
 HAUTEUR /127
 LARGEUR /72
 CADRE /ANCIEN BON ETAT
 CLICHE /F10,C208,A883 54,A883 56 (AVANT LA RESTAURATION DE 1956)
 ETAT /BON
 SIECLE /XV
 MARQUES /CACHET DE L'ACADEMIE DE VENISE
 CATA /1911 N:441, 1940 N:441
 BIBLIO /MARLE R. VAN, THE DEVELOPMENT OF THE ITALIAN SCHOOLS OF PAINTING, 1926
 /P.376; BERENSON B., ITALIAN PICTURES OF THE RENAISSANCE; CATALOGUE DE
 /L'EXPOSITION "DE GIOTTO A BELLINI" PARIS 1956 N:79 P.55-56 1932 P.228
 SALONS /EXPOSITION DE GIOTTO A BELLINI, LES PRIMITIFS ITALIENS DANS LES MUSEES
 /DE FRANCE 1956; LE CACHET DE L'ACADEMIE DE VENISE INDIQUE QUE LE
 /TABLEAU FUT DEPOSE OU PRETE A CE MUSEE AU COURS DU XIXEME SIECLE
 COMMENT /L'ATTRIBUTION EST DUE A R. VAN MARLE (CF BIBLIO) ET ACCEPTEE PAR
 /B. BERENSON; UNE RESTAURATION REALISEE AU MOMENT DE L'EXPOSITION DE
 /1956, A SUPPRIME DES REPEINTS IMPORTANTS.
 NUMVIDEO/0442

les 54000 images du patrimoine rhonalpin

**LE
VIDEO
DISQUE**

**DES COLLECTIONS
ETHNOGRAPHIQUES
EN RHONE-ALPES**

Vidéalp · Musées

Musée Dauphinois
Grenoble

Musée Savoisien
Chambéry

Musée Château
Annecy

Ecomusée Nord-Dauphiné
Villefontaine

Conservation Départementale
du Musée des Pays de l'Ain

Les formules sont nombreuses qui prédisent une transformation importante du rôle de ces anciennes institutions culturelles que sont les musées.

Le projet Vidéralp-Musées s'inscrit dans le développement inéluctable de la consommation des biens culturels et dans cette nouvelle mission de communication désormais assignée aux établissements qui assurent la gestion du patrimoine collectif. Il veut adapter l'usage de l'image et les potentialités exceptionnelles du vidéodisque à ce que l'on pourrait considérer comme une démarche muséologique directe, grâce à laquelle plus rien ne sera caché au public des trésors enfouis dans les réserves; il doit permettre en outre aux musées concernés de rattraper le retard pris en matière d'informatisation des collections, au service d'une meilleure gestion et d'une meilleure diffusion du patrimoine.



CINQ MUSEES PARTENAIRES...

- le Musée Dauphinois de Grenoble
- le Musée Château d'Annecy
- le Musée Savoisien de Chambéry
- l'Ecomusée Nord-Dauphiné de Villefontaine
- la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain

TREIZE ETABLISSEMENTS ASSOCIES...

- le Musée du Revermont (Ain)
- le Musée du Peigne d'Oyonnax (Ain)
- le Musée Rural de Lochieu (Ain)
- le Musée de Pont de Vaux (Ain)

"LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU PATRIMOINE"

- le Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute Savoie
- le Musée de Thônes (Haute Savoie)
- le Musée du Vieux Rumilly (Haute Savoie)
- les Archives Départementales de la Haute Savoie
- le Musée du Chablais - Thonon - (Haute Savoie)
- le Musée Alpin de Chamonix (Haute Savoie)
- le Musée Gallo-Romain d'Aoste (Isère)
- la Maison du Patrimoine de Hières sur Amby (Isère)
- l'Office National des Eaux et Forêts - Restauration des Terrains de Montagne - (Savoie)
- le Musée Matheysin de La Mure (Isère)

UN ORGANISME OPERATEUR

- l'Agence Régionale d'Ethnologie Rhône-Alpes, association gestionnaire du programme scientifique, maître d'œuvre de l'opération.



PRINCIPES GENERAUX DU SYSTEME

GERER : UNE BANQUE DE DONNEES

Le système documentaire informatisé permet, au travers d'une grille unique, la description des objets en trois dimensions et des documents "plats" (peintures, dessins, estampes, photographies,...)

Quarante champs d'analyse dont la désignation, l'analyse géographique, historique, thématique et technique, les données muséographiques, autorisent une description détaillée de chaque document de la banque de données, et un éventail varié de questions.

Un thésaurus automatisé de 3 000 termes est utilisé pour l'analyse thématique. Il renvoie à des catégories très larges de l'analyse anthropologique, susceptibles d'être opérantes pour le patrimoine ethnologique, historique ou archéologique.

L'interrogation de la base se réalise par succession de menus "conviviaux".

COMMUNIQUER : UN CATALOGUE DE 54 000 IMAGES INTERACTIVES

Véritable catalogue muséographique, le vidéodisque de 54 000 images devra refléter, dès son édition au printemps 1989, la richesse et la diversité des collections historiques et ethnographiques conservées en Rhône-Alpes.

Les objets et les images intéressent des thèmes aussi divers que l'habillement, l'environnement, la vie domestique, l'agriculture, l'architecture, l'artisanat, la vie sociale, l'industrie, etc... sur près de six départements : l'Ain, la Drôme, les Hautes-Alpes, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Deux modes de consultation seront possibles :

- le feuilletage manuel du vidéodisque sans environnement informatique : associé à la télécommande, un index papier renseignera sous une forme sommaire les images classées par grand domaine.
- l'interrogation automatisée : la consultation de l'application conversationnelle sur microordinateur permettra un questionnement documentaire simple ou arborescent, la recherche et la visualisation de l'image ou des images sur le vidéodisque.
- A terme est prévue la diffusion de la base de données sur minitel. Le programme permettra en outre le pilotage à distance du vidéodisque.

"LES
CONSERVATEURS
DE DEMAIN
DEVRONT ETRE
LES MEDIATEURS
DU PATRIMOINE"

LES ETAPES DU TRAVAIL : UN DISQUE INTERMEDIAIRE

Un vidéodisque contenant 12 360 images avec la base de données associée, est aujourd'hui consultable dans les cinq musées partenaires du programme.

Cette opération intermédiaire a pu être réalisée grâce au soutien de la Fondation Marcel Mérieux et avec l'aide de l'Institut Mérieux à Lyon.

Sans préjuger de l'édition du vidéodisque de 54 000 images au printemps 1989, ce disque est un outil de promotion et de valorisation du travail développé dans les musées. Mais il permet avant tout de tester et d'expérimenter sur des quantités appréciables de documents le système documentaire et l'application de pilotage et de consultation.



TECHNIQUES ET MOYENS

Gestion de la base et pilotage sur microordinateur de type PC AT3, relayé en phase finale par un centre serveur.

Vidéodisque interactif (laservision) réalisé après saisie photographique sur diapositives 24 x 36 (susceptibles d'autres utilisations) et transfert en saisie vidéo directe (Société UCP, Puteaux)

Logiciel documentaire TEXTO, pilotage DVONE (Chemdata, Lyon)

CONTACT

**Agence Régionale
d'Ethnologie
Rhône-Alpes**

Musée Dauphinois
(Jean Guibal, Isabelle Lazier)

30, rue Maurice Gignoux
38031 GRENOBLE CEDEX
76 87 66 77

PARTENAIRES

Ministère de la Culture
et de la Communication ;
Mission de la Recherche
et de la Technologie,
Mission du Patrimoine
Ethnologique.

Conseil Régional Rhône-Alpes.

Programme régional
pluriannuel de recherches
en sciences humaines
(PPSH Rhône-Alpes).

Conseils généraux de l'Ain,
Isère, Savoie, Haute-Savoie.

Villes de Chambéry, Annecy,
Grenoble.

Groupement culturel
Rhône-Alpes pour la
connaissance et la mise
en valeur du patrimoine
ethnologique.

Fondation Marcel Mérieux.

Institut Mérieux.

A N N E X E N° 6**Liste des 14 établissements associés à VIDERALP**

- Le Musée de Revermont (Ain)
- Le Musée du Peigne d'Oyonnax (Ain)
- Le Musée rural de Lochieu (Ain)
- Le Musée du Pont de Vaux (Ain)
- Le Conservatoire d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie
- Le Musée de Thônes (Haute-Savoie)
- Le Musée du Vieux Rumilly (Haute-Savoie)
- Les Archives Départementales de la Haute-Savoie
- Le Musée du Chablais - Thonon (Haute-Savoie)
- Le Musée Alpin de Chamonix (Haute-Savoie)
- Le Musée Gallo-romain d'Aoste (Isère)
- La Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby (Isère)
- L'Office National des Eaux et Forêts -
 Restauration des Terrains de Montagne (Savoie)
- Le Musée Matheysin de La Mure (Isère)

ANNEXE N° 7

L'ordinateur et vous...1 - Présentation de la personne interviewée :

- Quel âge avez-vous ?

entre 20 et 30 ans ?

entre 30 et 40 ans ?

entre 40 et 50 ans ?

plus de 50 ans ?

- Sexe ?

Féminin

Masculin

- Nom du musée dans lequel vous travaillez :

Musée Dauphinois

Musée Château d'Annecy

Musée Savoisien de Chambéry

Musée des Pays de l'Ain

Ecomusée du Nord-Dauphiné

- Quel est votre fonction au Musée ?

Agent d'administration

Documentaliste

Conservateur

Autre

- Utilisez vous un ordinateur dans votre travail ?

Oui

Non

Si non, le souhaitez-vous ? Pour quelle tâche ?

- Si oui, combien de temps par semaine ?

Moins de 8 heures

Entre 8 H et 16 H

Entre 16 H et 24 H

Plus de 24 H

- Avez-vous reçu une formation en informatique ?

Oui

Non

- Si oui quelle est cette formation ? Qui l'a payé ?

2 - Perception du système d'informatisation des collections

A - La réalisation du vidéodisque

- Est-ce que le vidéodisque va entraîner des changements dans vos habitudes de travail ?

Oui

Non

- Si oui quels sont ces changements ?

- Est-ce que vous pensez que l'investissement humain réalisé lors de la campagne photo vaut le coup ?

- Quand vous vous servez du vidéodisque consultez vous

Les collections du musée où vous travaillez ?

Les collections des musées partenaires ?

- Etes-vous capable de citer des objets des musées voisins ?

Oui

Non

- Si oui, comment se manifeste concrètement pour vous cette coopération ?

Est- ce que vous pensez par exemple à vous servir d'objets des musées voisins pour monter une exposition ? ...

B - L'informatisation des collections

- Pensez-vous informatiser les collections qui ne figurent pas sur le vidéodisque ?

Oui

Non

- A quelle échéance ?

- Quelles conséquences l'informatisation des collections implique-t-elle selon vous ?

Une plus grande facilité de la recherche documentaire

Une meilleure gestion des collections

Un meilleur rangement physique des collections

Un meilleur service documentaire du public

Autres avantages...

- Quels sont pour vous les inconvénients de l'informatisation ?

Contact avec l'ordinateur et non plus avec l'objet

C'est l'ordinateur qui impose son propre système et non plus vous qui par vos compétences décidez de gérer un fonds de telle ou telle sorte

Autres inconvénients...

- Si vous deviez engager un processus d'informatisation des collections, lesquelles traiteriez-vous en priorité ?
(objets archéo, ethno, photos...)

- Comment percevez vous le système d'informatisation du musée où vous travaillez ?

Quels sont ses atouts, ses limites ?

- Quel serait le système idéal ?

- Est-ce que vous sentez un besoin de formation

Aux techniques documentaires d'analyse ?

Au mode d'interrogation ?

A l'informatique

3 - Perception de l'informatisation de la gestion administrative

- Quel a été le changement apporté par l'ordinateur dans votre travail ?

Que faisiez vous avant et maintenant ?

- Quels sont pour vous les avantages et les inconvénients de l'ordinateur ?

LES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES À LA GESTION DOCUMENTAIRE

La création de banques de données et plus généralement de fichiers participant à la "Mémoire de l'Entreprise" pose deux problèmes contradictoires : la mise en place des applications doit être rapide, mais ces applications doivent être durables.

Une mise en place rapide implique une grande facilité de paramétrage, un logiciel pragmatique, une utilisation aisée par des documentalistes non informaticiens.

La pérennité des applications impose une évolution aisée, la possibilité de passage d'un système d'exploitation à un autre et la transparence des fichiers. Autrement dit, l'investissement lourd effectué dans la création des fichiers doit être à tout prix protégé.

La rentabilisation d'un parc de machines hétérogènes nécessite, quant à elle, un logiciel documentaire suffisamment portable pour répartir les opérations entre

micro, mini-ordinateur et mainframe, selon les possibilités de chaque machine et les usages qui en sont faits : décentralisation des tâches ponctuelles sur micro-ordinateurs, centralisation et constitution de serveurs documentaires sur mini-ordinateurs ou mainframes.

LA SOLUTION TEXTO

UNE MISE EN ŒUVRE RAPIDE :

- la définition d'une application est très simple;
- les rubriques sont en format variable : il n'y a pas à déclarer de longueurs de champs;
- il est inutile d'effectuer une analyse préliminaire très importante : une application pourra être perfectionnée progressivement.

UNE GRANDE FACILITÉ D'ÉVOLUTION :

- le contenu et la forme des documents sont modifiables à tout moment;
- le retrait de documents est autorisé;
- l'architecture d'une application (fichiers inversés ou index, fichiers chaînés, etc.) peut être modifiée;
- le changement de système d'exploitation pour un autre disponible à notre catalogue est garanti.

DES FONCTIONNALITÉS TRÈS PUISSANTES :

- interrogation multicritères sur un ou plusieurs champs (opérateurs ET, OU, SAUF - troncatures droite, centrale et gauche - masques - égalité stricte, inférieur à, supérieur à - recherche par étapes - historique, etc.);
- éditions sophistiquées "à la carte", tableaux;
- pas de limites logiciel en nombre de fichiers ni en nombre de documents dans l'espace disque disponible;
- possibilité, suivant les machines, de créer 10 à 20 index par fichier, avec inversion d'une ou de plusieurs zones dans le même index;
- possibilité d'associer, dans une même commande, une fonction de sélection à une fonction de correction, édition, création de fichier ou retrait;
- tris multicritères sur un ou plusieurs champs;

TEXTO LOGOTEL THESA

chainages, fusions ou extractions
fichiers;
mémorisation de procédures;
transfert de fichiers entre micro,
ni-ordinateurs et mainframes.

LES PRODUITS COMPLÉ- MENTAIRES À TEXTO

NE TRANSPARENCE OTALE :

Les fichiers TEXTO ne com-
tent pas de secret de fabrication.
ur structure est connue, et il est
jours possible de les utiliser à
autres fins que celles prévues par
XTO.

NE PORTABILITÉ XCEPTIONNELLE :

AINFRAMES :

BULL HONEYWELL (GCOS 8,
OS 7, MULTICS), IBM (MVS/TSO,
M/CMS).

INI-ORDINATEURS :

DATA GENERAL (MV-AOS/VS),
EC (VAX-VMS), HEWLETT-PAC-
ARD (HP 3000-MPE), BULL-
ONEYWELL (GCOS 6), MATRA
D 100), PRIME (PRIMOS).

UNIX : (SYSTÈME V ou BERKE-
Y) : APOLLO, AT&T (série 3B2),
ILL (SPS 7, SPS 9), GOULD, HEW-
TT PACKARD (HP 9000), IBM
C/RT), ICL (CLAN), NCR
OWER), SMH ALCATEL (MICRO-
EGA), SUN, etc.

XENIX : SCO ou MICROSOFT (pro-
sseurs INTEL 286 or 386).

ICRO-ORDINATEURS :
MS/DOS : IBM PC/XT, PC/AT,
2 et compatibles.

TEXTO est identique dans
n langage de commandes et ses
ctionnalités, de la version mono-
ste sur micro aux versions multi-
stes sur mainframes. Seule la par-
eabilité des fichiers varie d'un
stème à un autre.

LOGOTEL : LA TRANSPARENCE DOCUMENTAIRE.

LOGOTEL est un langage de
programmation n'exigeant aucune
connaissance particulière. Il permet
de piloter TEXTO à partir de menus.
Applications :

- interrogation assistée (mise à dis-
position de banques de données
TEXTO pour des utilisateurs ne
connaissant ni le produit, ni les
fichiers);
- interrogation VIDEOTEX;
- saisie assistée;
- thésaurus;
- pilotage de périphériques
spéciaux, etc.

THESAUPUS : LA GESTION DE THESAURUS.

THESAUPUS permet de gérer
un thésaurus sous TEXTO et
LOGOTEL :

- mise à jour;
- contrôle des relations;
- éditions alphabétique, hiérar-
chique, permutée.

Il réalise le contrôle automatique
de la saisie d'un fichier TEXTO et
en facilite l'interrogation par l'assis-
tance du thésaurus.

TEX-LOAD : LE DOWN-LOADING.

TEX-LOAD permet de re-
formater sous TEXTO les résultats
d'interrogation des serveurs sui-
vants : DIALOG, ESA, QUESTEL,
QUESTEL + et STN. Il est dispo-
nible sur MS/DOS uniquement.

DV-ONE : LES BANQUES DE DONNÉES D'IMAGES.

DV-ONE est à la fois un inter-
face Vidéodisque-Ordinateur et un
système de gestion documentaire. Il
comprend les logiciels TEXTO,
LOGOTEL et un outil de pilotage du
vidéodisque. A partir d'une collec-
tion d'images ou de films, il est pos-
sible de constituer des bases de
données textuelles, iconographi-
ques ou sonores reliées par un logi-
ciel documentaire interactif.

TEXTO ET LOGOTEL
marques déposées par CHEMDATA

.US TEX-LOAD DV-ONE



A N N E X E N°9**Les problèmes de propriété scientifique**

La réalisation du vidéodisque et de la base de données associée pose un certain nombre de problèmes à propos des droits d'auteur. Ceux-ci doivent être pris en compte à différents niveaux :

- Le droit du maître d'ouvrage
- Le droit inaliénable des propriétaires de collections
- Le droit des photographes sur les prises de vue notamment dans le cas de la réalisation des clichés.
- Le droit des photographes et des musées dans le cas de la diffusion vidéographique des collections avec en sus le problème de la copie sauvage des images.
- Le droit d'utilisation du système descriptif VIDERALP--Musées.

A N N E X E N° 10

L'indexation documentaire des collections archéologiques

La fiche principale comporte 24 champs descriptifs, les mêmes que ceux retenus pour les collections ethnologiques. (Cf. annexe n° 11)

En effet cette fiche a été conçue pour l'analyse et la description de tous les types de support conservés dans les musées. Certains champs n'intéressent donc pas directement la description des pièces archéologiques. Ceux-ci ont malgré tout été mentionnés dans la présentation générale pour respecter l'intégrité du système descriptif.

L'intérêt de la base documentaire repose en grande partie sur la qualité de la base de données.

Celle-ci est constituée à partir des informations enregistrées dans chaque champ de la fiche principale. Il est donc nécessaire d'apporter le plus grand soin lors de l'opération d'indexation documentaire. Un objet mal référencé, ou mal documenté, est dans bien des cas un objet complètement perdu pour la consultation ou la communication.

Une fiche secondaire vient s'ajouter ; elle constitue un complément de fiche nécessaire pour la gestion des collections.

Cette fiche comporte des renseignements non consultables par le public ou en accès réservé.

- 1 - COT : La côte physique permettant de localiser l'objet.
- 2 - SIT : La situation juridique : deux notions sont précisées ici : la situation juridique de l'objet vis à vis de l'établissement de conservation, et les conditions de son utilisation.
- 3 - ACQ : Le mode d'acquisition et l'origine de provenance (achat, dépôt, don, legs, prêt).
- 4 - APT : Dernière appartenance ; cette rubrique permet d'indiquer l'état civil du dernier propriétaire ou de l'institution.
- 5 - ACO : Année de collecte ou d'acquisition de l'objet par le musée.
- 6 - VAL : Valeur marchande ; ce champ précise la valeur marchande ou le coût d'achat de l'objet.
- 7 - LCA : Lieu de collecte ou découverte (lieu de fouille).
- 8 - DCA : Date de fouille ou de mise à jour de l'objet.
- 9 - INF : Complément d'information du champ REA de la fiche principale (cf. annexe n° 11) ; ce champ permet de mentionner le nom de la personne privée ayant mis à jour un objet.
- 10 - RES : Etat de conservation ou de restauration.

- 11 - ORI : Original ou copie.
- 12 - EXP : Exposition : il s'agit d'indiquer le "parcours" de l'objet à savoir toutes les expositions auxquelles il a pu participer, depuis son entrée dans les collections. On indiquera le titre de l'exposition, l'année.
- 13 - PUB : Publication ; cette rubrique permet de citer toutes les publications faisant référence à l'objet.
- 14 - REFA : Références associées : on indique dans ce champ toutes les références associées à l'objet : le carnet de fouille, les photographies, les dessins...
- 15 - COMP : Informations complémentaires.
Le contenu est à l'appréciation de chacun mais doit rester sommaire.

ANNEXE N° 11

Indexation documentaire des collections ethnologiques
Exemple de fiche

- 1 - REF : n° de référence
Contenu : Numéro d'entrée en machine du document géré par TEXT0.
- 2 - INV : n° d'inventaire
Contenu : Numéro d'inventaire muséographique du document.
- 3 - IMD : n° image disque
Contenu : Emplacement de l'image sur le disque numéro inscrit une fois le disque pressé.
- 4 - ETA : Etablissement
Contenu : Etablissement responsable de la conservation, ou établissement partenaire du programme et établissement responsable des collections.
Le champ est codé :
- 01 - Musée Dauphinois
 - 02 - Musée Château d'Annecy
 - 03 - Musée Savoisien
 - etc....
 - .
 - .

Le champ est codé à la saisie, mais les noms apparaîtront en clair à la consultation.

5 - FDS : Fonds

Contenu : Désigner le fonds au sens muséographique ou l'opération de collecte.

6 - NTD : Nature des documents

Contenu : Mention générale sur le type de documents - choix entre cinq termes :

- Objet : support en trois dimensions
- Image : toute l'iconographie : photographie
 - gravures
 - reproductions mécaniques
 - d'illustrations
 - cartes postales
 - peintures
 - dessins
 - plans
 - montage audio-visuel
- Images animées : pour films et la vidéo
- Ecrit : pour tout document écrit, publié ou non
- Son : pour tout document sonore

On peut rencontrer le cas d'un document de nature composite. Par exemple une affiche où la part de l'image et de l'écrit est délicate à définir, dans ce cas d'Image-Ecrit on précisera :

NTD : IMAGE , ECRIT

Dans le cas d'objets-Images on privilégie la caractéristique objet et on traitera conjointement la technique de la représentation figurée dans le champ technique.

7 - TEC : technique

Contenu : Principale technique mise en oeuvre pour la confection ou réalisation du document.

On raisonne sur le document possédé dans l'établissement.

Ex : Reproduction photographique NB d'une aquarelle, on écrira :

TEC : PHOTO NB

à la place de :

TEC : PEINTURE, AQUARELLE

Il conviendra de mettre en valeur la partie fonctionnelle de l'objet ainsi que la partie pertinente de l'image.

8 - DEN : dénomination

Contenu : Titre proposé de contenu. Caractériser le plus précisément possible le document.

Dans le cas d'un objet dont l'appellation en patois est connue, inscrire d'abord le nom courant français suivi du terme local.

- . Pour l'objet : donner le nom usité de l'objet
- . Pour l'image : titre proposé de la représentation figurée
- . Images animées : donner le sujet général du filû
- . Son : donner le sujet de l'interview
- . Ecrit : sujet développé dans la publication

9 - LEG : légende, mention écrite

Contenu :

- Objet : toute mention écrite apparaissant sur le document dans sa version originale.

- Image : toute mention écrite apparaissant sur le document sauf les mentions d'auteur, imprimeur, éditeur sur les gravures apparaissant dans les champs correspondants.
- Son : titre mentionné comme tel de l'enquête ou du montage sonore.
- Images animées : titre du film, de la vidéo.
- Ecrit : titre de l'article, de l'ouvrage, titre principal de l'affiche.

10 - PER : nom propre, établissements, sociétés
 Contenu : Dans ce champ seront mentionnés les noms propres de personnes, personnages ou d'entreprises ainsi que les établissements ayant une fonction commerciale.

11 - COM : commentaire
 Contenu : Complément d'information en langage libre. Le commentaire permet d'améliorer la description du document.

12 - DES : thèmes
 Contenu : Analyse intellectuelle du document ; pour l'indexation utiliser exclusivement les termes du thésaurus. Ne pas indexer sur un détail mais sur l'ensemble du contenu du document.

13 - FIG : lieu figuré, lieu relaté, lieu d'usage
 Contenu : Afin d'éviter les problèmes de synonyme, nous avons adopté comme principe de figurer en premier lieu le code INSEE suivi du département

Ex : 38 ISERE

- 14 - FAB : lieu de fabrication, d'enquête, d'édition
Contenu : Précisions géographiques.
- 15 - LOC : lieu précis
Contenu : Précision des lieux qui n'apparaissent pas dans la description géographique : quartier, hameau, lieu dit, torrent, rivière...
- 16 - DAT : date contenu
Contenu : Date du fait figuré pour l'image et les images animées ; date du fait relaté pour le son et l'écrit.
Ce champ ne concerne pas les objets qui seront indexés au champ DOC.
- 17 - DOC : date du document
Contenu : Précisions chronologiques
- Objet : date de fabrication
Image : date de prise de vue ou d'édition
Images animées : date de production
Son : date de réalisation
Ecrit : date d'édition
- 18 - AUT : auteur, informateur, fabricant
Contenu : Objet : nom de l'artisan ou de l'atelier de fabrication.
Image : photographe...
Images animées : auteur du film ou du scénario
Son : personne interviewée
Ecrit : auteur de l'ouvrage

19 - REA : enquêteur, réalisateur, collecteur

20 - EDI : imprimeur, éditeur, producteur

21 - DIM : dimension, durée

22 - PDS : poids

Contenu : Concerne les monnaies, en grammes

23 - MAT : matériau

PROGRAMME INFORMATIQUE : ETAT DES DEPENSES AU 30/01/89

QUE FINAL	TRANSFERT	+237200.00
	Sous-Total	238 483.17 F.
QUE INTERMEDIAIRE	COPIE K7	+2005.14
QUE INTERMEDIAIRE	DEPLIANT	+8515.48
QUE INTERMEDIAIRE	PRESSAGE	+4106.67
QUE INTERMEDIAIRE	TRANSFERT	+84410.00
QUE INTERMEDIAIRE	VOL DIAPOS	+1000.00
	Sous-Total	100 037.29 F.
MENTATION		+515.00
MENTATION	VIDEODISQUE IMACOM	+296.66
	Sous-Total	811.66 F.
S ADMINISTRATIF	AFFRANCHISSEMENT	+7813.00
S ADMINISTRATIF	FOURNITURES	+6264.79
S ADMINISTRATIF	PAPETERIE	+924.26
S ADMINISTRATIF	PHOTOCOPIE	+555.00
	Sous-Total	15 557.05 F.
STISSEMENT MATERIEL		+2417.99
STISSEMENT MATERIEL	CABLE CONNEXION	+91.30
STISSEMENT MATERIEL	MICROORDINATEUR	+264043.72
STISSEMENT MATERIEL	STEAMER	+7742.00
STISSEMENT MATERIEL	VIDEOLECTEUR	+173458.88
	Sous-Total	447 753.89 F.
IEL DOCUMENTAIRE	DEVELOPPEMENT	+26566.20
IEL DOCUMENTAIRE	DVONE : VERSION PRINCIPALE	+66416.00
IEL DOCUMENTAIRE	DVONE : VERSION SECONDAIRE	+8895.00
IEL DOCUMENTAIRE	DVONE : VERSIONS SECONDAIRES	+44475.00
IEL DOCUMENTAIRE	FORMATION	+5692.80
IEL DOCUMENTAIRE	MACE UTILITIES	+700.00
IEL DOCUMENTAIRE	MAINTENANCE	+1186.00
IEL DOCUMENTAIRE	MAINTENANCE 89	+16603.00
	Sous-Total	170 534 .00 F.
ETTE VIDEODISQUE		+5000.00
ETTE VIDEODISQUE	LOCATION MATERIEL	+6260.00
	Sous-Total	11 260.00 F.
ON RECEPTION		+3877.90
ON RECEPTION	COLLOQUE ENSB	+250.00
ON RECEPTION	COLLOQUE IMACOM	+527.00
ON RECEPTION	COTRAO	+1513.96
ON RECEPTION	DEPLACEMENT	+13649.53

SSION RECEPTION	DEPLACEMENT AVANCE	+4059.26
SSION RECEPTION	DEPLACEMENT ENSB	+70.00
SSION RECEPTION	DEPLACEMENT PARIS	+1612.00
SSION RECEPTION	FAUST	+5156.35
SSION RECEPTION	FORUM DU PATRIMOINE	+893.33
SSION RECEPTION	FORUM DU PATRIMOINE (Paris)	+749.00
SSION RECEPTION	HEBERGEMENT	+1245.16
SSION RECEPTION	REPAS	+2881.40
	Sous-Total	36 484.89 F.

SONNEL TEMPORAIRE

		+22000.00
	Sous-Total	22 000.00 F.

TOGRAPHIE

SAISIE DIAPOS

		+516421.46
	Sous-Total	516 421.46 F.

TOTAL 1 559 343.41 F.

AIRES BLOQUES (JUN 89)

473 870.00 F.

TOTAL GENERAL 2 033 213.40 F.

T A B L E D E S A N N E X E S

Annexe n° 01 : Carte des musées équipés de terminaux en 1985.	p. 66
Annexe n° 02 : Schéma de constitution du système vidéo-informatique	p. 67
Annexe n° 03 : Coûts de réalisation du vidéodisque du Musée des Beaux-Arts de Nîmes	p. 68
Annexe n° 04 : Exemple de fiche de saisie ; Musée des Beaux-Arts de Nîmes	p. 69
Annexe n° 05 : Plaquette de présentation du vidéodisque VIDERALP	p. 70
Annexe n° 06 : Liste des 14 établissements associés à VIDERALP	p. 71
Annexe n° 07 : Questionnaire : l'ordinateur et vous	p. 72
Annexe n° 08 : Présentation du logiciel documentaire TEXT0	p. 78
Annexe n° 09 : Les problèmes de propriété scientifique	p. 80
Annexe n° 10 : L'indexation documentaire des collections archéologiques	p. 81
Annexe n° 11 : L'indexation documentaire des collections ethnologiques	p. 84
Annexe n° 12 : Coût de réalisation du vidéodisque VIDERALP	p. 90

T A B L E D E S P H O T O G R A P H I E S

- Opération vidéodisque
 Le tri des objets p. 29

- Opération vidéodisque
 Nettoyage et fichage des objets p. 30

- Opération vidéodisque
 Tri des photos p. 31

- Opération vidéodisque
 Indexation des images p. 32

- Opération vidéodisque
 Prises de vue p. 33

- Opération vidéodisque
 Enregistrement des diapositives p. 34

S O M M A I R E

Introduction	p. 01
Première partie : L'informatique au Musée	p. 04
Deuxième partie : La perception de l'outil informatique	p. 19
Troisième partie : Le rangement des collections archéologiques	p. 51
Conclusion	p. 54
Bibliographie	p. 56
Notes	p. 63
Plan de mémoire	p. 64
Table des annexes	p. 92
Table des photographies	p. 93

